

**Domaine POIZAT**

1880 - 1962

Oued Marsa

Plus connu pour certains sous l'appellation  
« château de la comtesse »

Algérie française

-o-o-o-

## **Le « CHATEAU » du Domaine POIZAT**

Connu pour certains sous l'appellation  
« château de la Comtesse »

Oued-Marsa et d'Aaguemoun

Algérie française (1880-1962)

La chronique de cette propriété recèle des zones d'ombre, des imprécisions, des légendes qui, malgré les recherches et la rareté des sources disponibles, il n'a pas été possible de combler complètement. Cependant c'est l'histoire de cet endroit insolite, témoin touchant d'un temps révolu que les quelques lignes qui suivent souhaitent faire découvrir aux lecteurs. Peut-être certains d'entre eux, en possession de données plus fiables, pourrons nous aider à lever définitivement le voile sur le mystère qui entoure parfois ce domaine. Il fallait en parler pour que rien ne disparaisse.

*« Je ne savais pas quoi faire de cette histoire, alors je l'ai écrite »  
(bernhard schlink)*

Roland PÊTRE  
Pour l'Association des Anciens de Bougie et de sa Région  
Juin 2021

- Vous avez dit « château de la comtesse » ?	p. 5
- Dynastie Poizat	p. 7
- Les belles demeures	p. 9
- Période algérienne	p. 11
- Origines de la propriété	p. 14
- Les régisseurs du domaine	p. 17
- Les vignobles après l'indépendance	p. 20
- Épilogue provisoire...	p. 21
- Quelques annotations *	p. 22
- Arbres généalogique Poizat (annexe 1)	p. 25
- Caveau Poizat à Cours (annexe 2)	p. 28
- Les actes notariés (annexe 3)	p. 29
- Propriétaires successifs (annexe 4)	p. 31
- Transport du vin (annexe 5)	p. 33
- Jean-Claude Ville (annexe 6)	p. 37
- Réhabilitation du « château » (annexe 7)	p. 41

- \* Quelques annotations :
- Les frères Ferrouillat
  - Pingueley

**LE CHATEAU POIZAT du domaine POIZAT**  
« CHATEAU DE LA COMTESSE » pour certains !  
Cap AOKAS - OUED-MARSA – AAGUEMOUN - ALGERIE



Peut-être n'avez-vous jamais entendu parler de ce « château » !

Si vous consultez Internet vous y trouverez une multitude de sites, Facebook et autres qui en parlent. Tout est confusion, c'est un magma d'affabulations qui se transmettent de bouches à oreilles depuis des dizaines d'années. Des personnes auteur-e-s de ces textes, aucune n'a vraiment tenté de rechercher l'origine vraie de ces bâtiments, hélas !

L'histoire de la famille Poizat est pourtant très intéressante.

Notre association n'avait pas vocation à parler de ce « château » que tous les Bougiotes qui vivent encore savent qu'il existe, mais sans plus. Aucun d'entre nous ne s'est posé de questions à son sujet ! Nous vivions avec et passions devant sans qu'il nous interpelât vraiment.

C'était un repère visuel. Le temps a passé depuis et ceux qui pouvaient encore en parler ce font très rares ou ont disparu.

Nous avons reçu dans le courant de l'année 2020 un message d'une habitante de Béjaia, une « chercheuse » sur les domaines agricoles ayant existés dans la région de Bougie du temps de la présence française, et qui nous disait faire des recherches sur ce « château ». Elle détenait quelques informations dont elle nous fit profiter (voir page 22). C'est ce message qui déclencha dans l'association un début de recherche. Nous devenions, bien tardivement, curieux de son histoire

Mais au préalable il va falloir parler de cette région agricole qui se situe sur le littoral de ce magnifique golfe et de ces domaines agricoles qui se suivaient depuis Bougie jusqu'au cap Aokas, puis encore plus loin après ce cap jusqu'au moins l'Oued Agrioun soit environ 35 kms de côte.

Revenons donc en arrière :

Tout démarre après la « conquête » de l'Algérie dans le deuxième cinquantenaire du 19<sup>ème</sup> siècle au moment du peuplement de cette région et de son développement. Cette région côtière, sauvage et pratiquement inhabitée à l'époque, a été investie par des gens entreprenants qui voulaient la développer et la faire fructifier. Ils y réussirent. Mais d'où venait-il ?

C'est en 1880 que M. le comte du Sablon, Conseiller général et propriétaire foncier important du département du Rhône, acheta des terres sur cette bande côtière, avec l'intention d'y créer un vignoble.

C'est à cet instant que débuta **la colonisation lyonnaise du golfe de Bougie**. Les Lyonnais, bien que n'habitant pas une région côtière, se sont toujours investis dans les « colonies » au sens large du terme. Leurs industries de la soie échangèrent beaucoup avec les pays d'Asie. Ils étaient présents en force dans beaucoup de domaines industriels. L'histoire nous montre qu'ils participèrent activement et surtout financièrement dans toutes les aventures liées au commerce extérieur (les armateurs pour construire et équiper leurs vaisseaux - Fécamp 1566 par exemple), aidèrent Colbert à créer la Cie des Indes (1664), création de comptoirs etc.

Ils ne pouvaient donc pas ignorer l'Algérie.

En ce qui concerne l'Algérie nous avons tiré certains passages de ce qui suit d'un rapport présenté à l'exposition universelle de 1900 par le M. le Dr Rebatel qui suivit immédiatement le comte du Sablon en Algérie. L'initiative du comte entraîna également d'autres candidats dans cette aventure pour ne citer que MM. Thévenet, Sonnery-Martin, Fond et Ferrouillat (voir page 22) qui achetèrent des propriétés dans son voisinage. D'autres suivront très rapidement. Ces terrains avaient été confisqués aux tribus kabyles rebelles, à la suite de l'insurrection de 1871. Ils forment une bande côtière, entre le bord de mer et les premiers contreforts du Babor et Tababor sur une longueur d'environ 35 kms de Bougie à l'embouchure de l'oued Agrioun vers l'Est. Ce sol, très fertile, était entièrement recouvert, à cette époque, par une broussaille très dense et d'une grande hauteur lorsque commencèrent les premiers travaux des colons lyonnais à l'Ouest et à l'Est du cap Aokas la forêt de Tacherit et ses marais infestés de miasmes. Ce n'est qu'après l'assainissement de cet endroit que la vie naîtra dans l'Oued Agrioun et du Kefrida. La partie ouest de la côte, après le cap, est salubre par sa position fortement balayée par les vents du large.

Ces gens étaient des industriels reconnus et fortunés qui investirent leurs fonds propres sans rien attendre de la colonisation. Bien qu'indépendants les uns des autres, ils procédèrent de façon identique dans la création de leurs vignobles guidés d'ailleurs par les conseils et l'expérience de M. du Sablon. Après défrichage et défonçage des sols ces « colons » utilisèrent les dernières techniques de plantation déjà utilisées dans les vignobles français. Les cépages furent choisis avec soin et ne tardèrent pas à produire en quantité et en qualité dans les années qui suivirent. Ces domaines seront organisés et dirigés avec méthode et intelligence. Les importants bâtiments de transformation du vin et les annexes d'exploitation seront construits dans le même esprit que les grands domaines qui régnaient déjà en France comme dans le Bordelais, la Bourgogne, le Beaujolais pour ne citer que ceux-là. Une nombreuse main d'œuvre locale fut bien entendu utilisée. Le Kabyle, agriculteur de race, s'est vite mis à la culture de la vigne. L'économie de cette région démarrait.

Des investisseurs qui suivirent M. du Sablon presque immédiatement, nous pouvons citer aussi MM. Pingueley (voir page 23), Bataille, Ville (voir page 37), Julien et d'autres et n'oublions pas ceux qui nous intéressent le plus ici les POIZAT, un domaine de 63 ha qui se situait au

21<sup>ème</sup> km avant d'arriver à Aokas entre l'oued Djemaa et l'oued Zitouni (voir carte de situation en page 16).

Le nom de POIZAT est donc « lâché ».

## La dynastie POIZAT

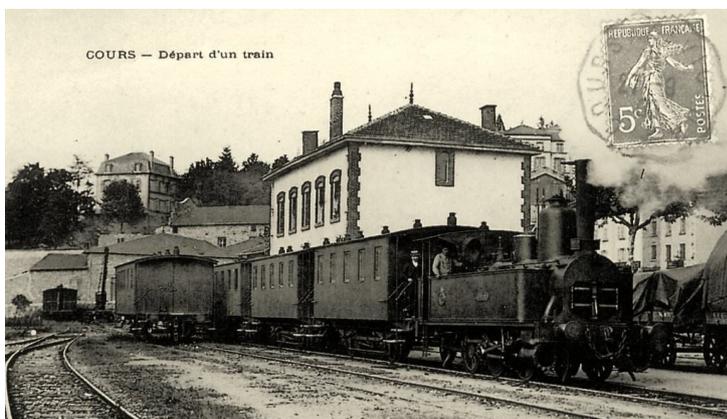
Pour faire connaissance avec cette famille, il va falloir nous transporter dans une région de France, dans le nord-ouest de Lyon et plus particulièrement dans la ville de Cours, proche de Roanne, le Haut-Beaujolais d'où sont originaires les Poizat...

Cette région, depuis le début de 19<sup>ème</sup> siècle s'était vouée à l'industrie textile et en fut pionnière grâce au travail et à l'ingéniosité de ses industriels. Ils firent profiter leurs usines des progrès techniques leur permettant de prospérer jusqu'à atteindre un niveau de renommée mondiale. Un produit particulier apparut aussi, « la couverture ». A son apogée cette production, seulement pour Cours et sa région, représenta près de 50% de la production nationale.

Dans le premier quart du 19<sup>o</sup> siècle quelques noms, qui plus tard symboliseront la prospérité économique de Cours et de sa région, commencent à apparaître. Ils étaient au tout débuts spécialisés dans le négoce d'articles textiles à l'échelle nationale, à tout le moins régionale. Nous allons suivre brièvement, car il serait trop long de développer ce sujet, l'histoire d'une de ces familles, les Poizat. Il y eut plusieurs familles Poizat qui représentèrent cette industrie, mais l'une plus particulièrement ...

Dès cette période, sous la raison sociale « Poizat oncle et neveu », Noël Poizat l'oncle (voir arbre généalogique des Poizat annexes n° 1 et 1bis pages 25 à 27), Claude (1810-1875) et Noël (1815-1871) les neveux, font le négoce de toiles beaujolaises, de madras, calicot et futaines, et aussi d'un produit nouveau, la **couverture** qui vient de naître à Cours et qu'ils commercialisent. En 1853 la nouvelle manufacture des Frères Poizat (Claude et Noël) voit le jour spécialisée dans la fabrication de couvertures et moletons divers. Les frères n'auront de cesse d'améliorer leurs produits modernisant sans cesse leur industrie pour faire face à l'évolution grandissante du marché. Ils passent de l'hydraulique à la vapeur pour actionner leurs machines. Après la guerre de 1870 s'opère la mécanisation des métiers à tisser ce qui engendra des grèves dures, près de 9 mois, de la part des tisserands à domicile, comme cela se pratiquait à cette époque, qui refusaient la mécanisation de leur travail. Pourtant en 1890 l'industrie de la couverture était totalement mécanisée.

Afin de désenclaver leur vallée, délaissée par la voie ferrée PLM Roanne-Lyon, les industriels de Cours et villes avoisinantes décidèrent, au début des années 1880, de financer la construction de deux voies ferrées l'une métrique de Thizy à St Victor et l'autre en voie normale de Cours à St Victor près de Villefranche-sur-Saône, tracées dans la vallée de la Trambouze sur environ 45kms de long.



Ces voies ferrées, après la traction à vapeur, passèrent au diesel en 1961. Elles furent abandonnées en 1969. Les frères Poizat en furent les principaux actionnaires. La route devenue prioritaire sera la raison principale de leur fermeture. La gare a été détruite depuis et l'emplacement des voies ferrées reconverties en routes départementales.

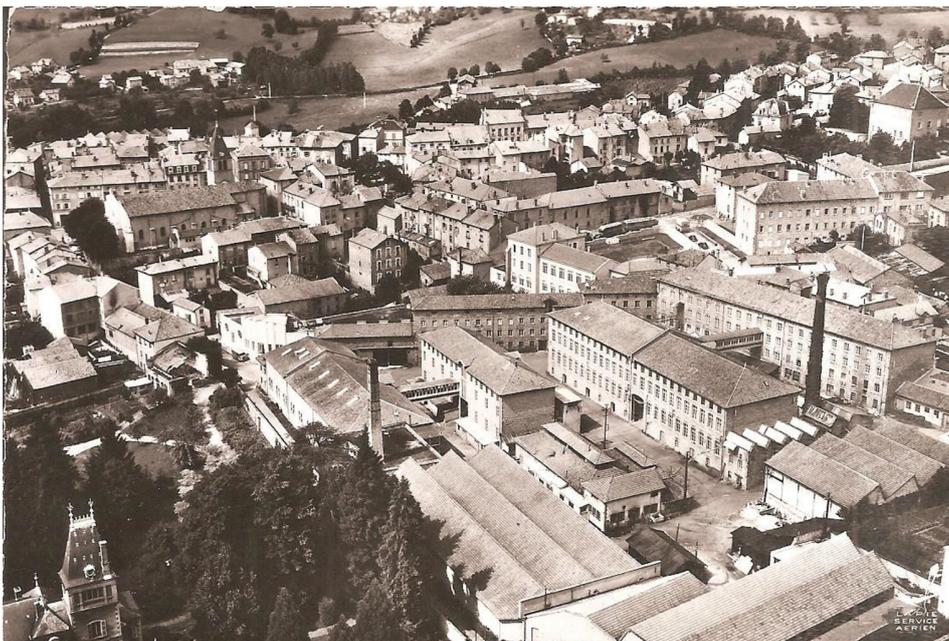
Bien entendu les guerres, 1870 et 1914/1918, l'Amérique du Sud, au Levant ainsi que les colonies, les Protectorats d'Afrique et les Comptoirs que possédait la France furent les grands consommateurs des industries de la couverture (voir en fin d'article une représentation publicitaire de leur représentation en Égypte – page 23).

La population de Cours en quelques décennies passa d'environ 2000 habitants à près de 7000. C'est tout une population qui migrera vers Cours dans la décennie 1880-1890.

C'est Paul Poizat, un des frères de « Raymond » (un des propriétaires du domaine Poizat en Algérie – voir chapitre « période algérienne » page 11) lors d'un colloque de 1934, qui donnera la définition à la fois dérisoire et sublime de la fabrication des couvertures : « l'art d'amalgamer tous les déchets que le monde produit en fibres textiles, devient la trame d'une certaine grosseur et suffisamment solide pour être tissée ». C'était le temps des « chiffonniers » qui récupéraient une partie de la matière première destinée à ces industries. A cette époque la production atteignait 4000 tonnes soit la moitié de la production nationale. M. Poizat, lors de ce colloque dira aussi : « Cours couvre le monde ». Les nouveaux aménagements, modernisant ces industries, bénéficiaient bien évidemment de toutes les retombées de la technologie dans ce domaine, les Poizat y étaient sensibles. Ces usines couvraient aussi de grandes surfaces et en 1865 ils ouvraient une seconde fabrique dans une cité voisine.

En 1920 Poizat Frères employait plus de quatre cents ouvriers dans l'usine de Cours.

Bien qu'issus des classes moyennes, Les Poizat devinrent de grands capitaines d'industrie et surent aussi former leur descendance puisque l'on retrouve un diplômé d'une grande école de commerce de Lyon, Etienne cousin de Charles lui-même ingénieur de l'Ecole Centrale de Lyon, un des derniers patrons. Les Poizat possédaient aussi un fort esprit d'entreprise et un certain sens de l'intérêt collectif.



Sur cette photo, qui représente la manufacture Poizat Frères, nous apercevons en bas à gauche une partie du « château » Victor Poizat

En 1965 la manufacture Poizat Frères est sévèrement atteinte par la première crise textile consécutive à la perte des marchés coloniaux. Les pays en voie de développement commencent à s'équiper d'usines de tissage. A cette concurrence vient s'ajouter l'abaissement des barrières douanières.

La manufacture, grande exportatrice, ferme définitivement ses portes en 1972. C'est Charles Poizat qui en fut son dernier patron.

Cette emblématique manufacture de couvertures aura régné près de 120 années.

Cette usine sera rachetée par la commune vers 1980 ainsi que les maisons bourgeoises des fondateurs et leur descendance. Tout sera reconvertie au bénéfice des habitants, logements, locaux artisanaux, résidences pour personnes âgées entre autres.

Tous les Poizat qui nous concernent naîtront et seront enterrés à Cours. La famille



possédait son propre caveau dans le cimetière de la ville. Dans l'*annexe 2 - page 28*, sont répertoriés les noms des membres de la famille qui y reposent. Au total 28 personnes. Sont colorisées les plaques funéraires des Poizat qui sont concernés par l'aventure algérienne à Oued-Marsa

## Les belles demeures

Nous ne pouvons arrêter ce récit sans évoquer leur façon de vivre dans cette région du Haut-Beaujolais.

Demeures bourgeoises et châteaux.

L'épopée couverturière a vu s'établir vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle de belles bâtisses bourgeoises au cœur de parcs savamment arborés, propriétés clinquantes d'industriels en vue. Des « châteaux » comme l'on disait dans cette région du Haut-Beaujolais... Par ces constructions hors du commun, les familles qui avaient prospéré, d'abord dans la production et la vente de toiles du beaujolais puis par la fabrication des couvertures à partir de 1830, montraient leur réussite industrielle et sociale.

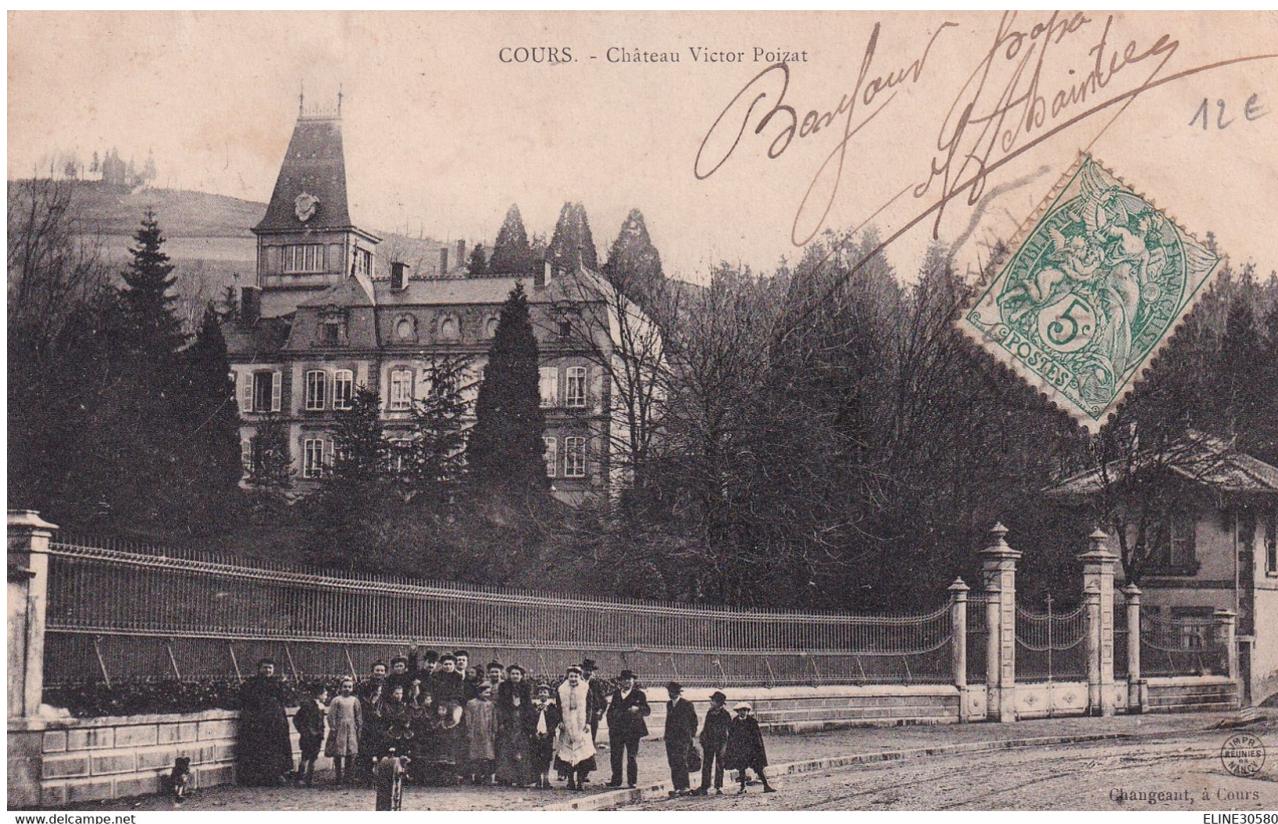
Tout le Haut-Beaujolais se plia à cette mode du « château » ou de la belle demeure à partir de 1850 pour se terminer lorsqu'éclate le premier conflit mondial. Les familles d'industriels coursiauds qui avaient « réussi » pouvaient-elles rester en marge de cette mode ?

A Cours, ces demeures furent édifiées au plus près de la fabrique comme pour mieux la surveiller. Malgré leur caractère ostentatoire, elles ont fasciné tout un monde ouvrier, à la fois agacé de constater l'abîme entre ses pauvres ressources et la fortune exposée, et

habitué par la fierté d'appartenir à une « grande maison » qui avait aussi « beau château ».

Aux beaux jours, le promeneur du dimanche, ouvrier en semaine, contemplait avec curiosité et parfois émerveillement, au travers des grilles de clôture, la majesté des riches demeures et la fraîcheur des vertes ondulations qu'il n'aurait sans doute jamais l'opportunité de parcourir. Imprégné de sentiments contradictoires, il prenait conscience, de toute façon, que sa destinée était ailleurs. Il était de bon ton de se faire photographier en famille devant les grilles de ces demeures.

Autant de résidences remarquables, petits bijoux d'architectures qui symbolisèrent pendant plus d'un siècle la prospérité économique de l'industrie locale. Transformées, réhabilitées, parfois malmenées, elles sont entrées de plain-pied dans la légende industrielle de Cours et sollicitent, encore et toujours, la mémoire et l'admiration des Coursiauds.



Ci-dessus le château de Victor Poizat,  
propriétaire avec son frère Claude du domaine Poizat à Oued-Marsa.

## La période algérienne : du Haut-Beaujolais à la Kabylie

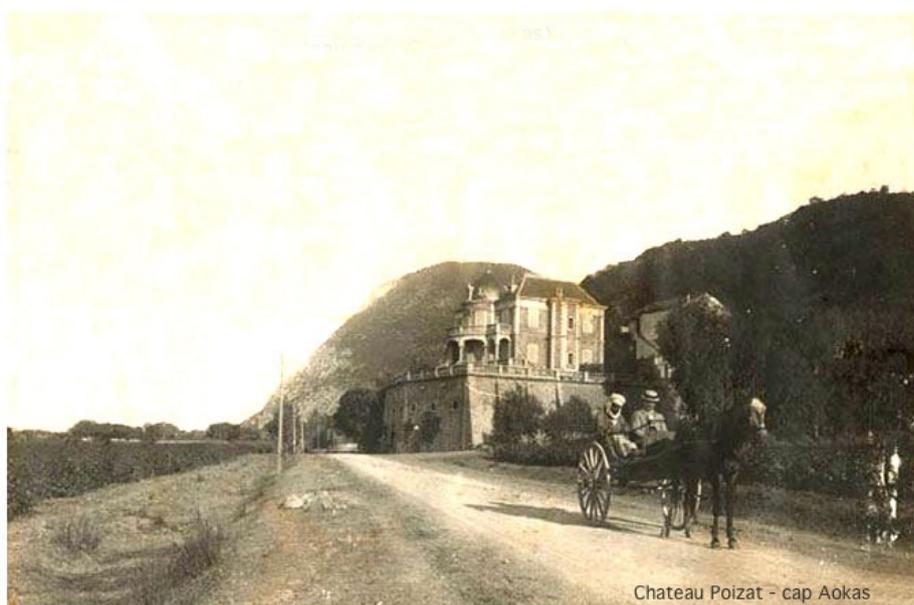
Leur fortune étant établie, les manufacturiers coursiauds possédant de belles propriétés au pays pouvaient prétendre diversifier leurs avoirs immobiliers. L'Algérie, où s'écoulait une part de la production couverturière, était propice à des investissements complémentaires. Des facilités d'implantation se présentèrent à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle où il était aisé d'acquérir des surfaces considérables qu'elles soient défrichées ou non et assainies pour certaines. Ces terres prédisposées pour la culture de la vigne furent d'autant plus recherchées que le vignoble français avait peine à se relever de sa destruction, vers 1875, par le phylloxera.

Les industriels Poizat et Ville, deux familles d'industriels de Cours, se retrouvèrent ainsi propriétaires de vastes domaines (voir plus haut les paragraphes relatifs à la colonisation lyonnaise – page 6).

La plupart, pour ainsi dire aucun des « Lyonnais », ne résidait sur leurs terres en Algérie. Après leur mise en valeur, l'exploitation des domaines était confiée à des régisseurs. Les propriétaires, occupés par leurs affaires en France, venaient certainement de temps à autre pour s'assurer que tout fonctionnait bien. En consultant les archives de la presse locale bougiote de l'époque, nous retrouvons des Poizat dans la liste des passagers arrivant ou embarquant à Bougie (au moins le couple M. et Mme Poizat en 1891 – certainement Claude). Nous avons aussi retrouvé une annonce insolite sur le journal « le Gouraya » en 1893 que M. Poizat s'était rendu acquéreur d'une magnifique panthère tuée par des indigènes à Tichy !

A ce stade de nos recherches nous ignorons encore par quel Poizat et comment ont été construits cette imposante villa forteresse et ses bâtiments d'exploitation. Nous pourrions supposer que les Poizat firent appel aux architectes qui bâtirent leurs demeures en France ! Quant à son édification ! des entrepreneurs italiens, spécialistes de la pierre taillée, œuvraient déjà en Algérie. Nous avons eu connaissance de constructions de splendides corps de fermes, entre autres, par l'entreprise Borsani qui bâtissait dans la vallée de la Soummam à ces époques. Alors !

Sans preuves irréfutables à notre disposition, nous pouvons supposer qu'il pourrait s'agir de Claude Marie Poizat (1850-1907), premier propriétaire, qui pourrait être à l'origine de ces constructions, ses successeurs, Victor et Raymond, n'intervenant officiellement qu'à dater de 1896.



Chateau Poizat - cap Aokas

La pierre clef de voute sur le fronton des chais, précise une année « 1890 » qui pourrait correspondre à l'année de fin des travaux. Nous pouvons avoir une idée de cela en consultant l'acte de 1946, dont il est question dans ce texte, et qui retrace l'origine de propriété, que ce domaine aurait été acquit par Claude Poizat après 1880 et qu'il céda à son frère Victor et son neveu Raymond en 1896 par un acte du 06/01/1896 (annexe n° 4 -page 31). Une copie de cet acte a été transmise pour réenregistrement au Bureau des Hypothèques de Bougie le 26/01/1896 (V66-N°104 à rechercher).



La mutation et le renouvellement du bâti rural veut que l'on trouve encore de nos jours dans la plaine du littoral de Bejaïa et dans le même complexe bâti, le produit architectural de deux périodes. Bâtiments banals de la première période et villas richement décorées trouvent place dans les mêmes domaines jusqu'à 1930.

Sur le domaine Poizat il devait exister un premier corps de bâtiment au tout début. Nous avons retrouvé dans une revue ancienne mise à notre disposition par un apparenté au Poizat, une photo représentative de ce bâtiment d'origine (photo ci-dessous) qui pourrait correspondre aux ruines, qui existent encore, dites « remise agricole », qui se situent en plein vignoble comme on peut le constater sur une vue prise par Google-Earth et ce dessin retrouvé dans la famille du régisseur, daté de 1926 et signé M.T Dufour.

Les maisons des maitres et les villas construites à l'écart des vignes ont adopté différents styles, néoclassique (!) villa Bouvier-Ville, influence haussmannienne (!) pour la villa Poizat, influence arabisante (ferme Djoua à Djebirah), fermes organisées autour d'une cour intérieure.

Tout cela n'est malheureusement que des déductions, donc pas facilement vérifiable.



Ces bâtiments reproduisaient les principes de conception et de fonctionnement des « châteaux » tels qu'on les découvre dans les grandes régions viticoles françaises. La maison d'habitation, du moins celle des Poizat, fut bâtie pour reproduire certainement le « châteaux » de leur Haut-Beaujolais, ces châteaux qui dominaient à Cours les usines et ici le domaine viticole d'Oued Marsa ! L'appellation « château » subsistera... Dans ce que nous avons pu compiler il fut toujours question depuis le début du « château Poizat », appellation qui se transformera au fil du temps en « château de la comtesse » ! A l'heure actuelle personne n'est à même de dire d'où vient cette appellation... Lors de nos recherches dans la généalogie des Poizat (revoir annexes n° 1 et 1bis – pages 25 à 27) aucune

trace de « noblesse » n'a été retrouvée. C'étaient des gens issus des couches laborieuses de la population mais qui possédaient en eux la volonté de réussir.

Certains évoquent l'union d'un Poizat avec une Algérienne... ! Pure légende, aucun Poizat ne fut marié à une algérienne, tous étaient mariés en France et leur descendance assurée. De plus aucun ne vivait en Algérie.



Dans la page précédente deux vues d'une partie du vignoble : côté nord-ouest (on aperçoit le massif du Gouraya en fond – et côté nord-est vers Oued-Marsa.  
(Photo prise de la terrasse du « château »)

Les vins produits étaient issus de plusieurs cépages à fort degré d'alcool. Ils étaient écoulés sur les territoires algériens et métropolitains. Cours, avec sa population de près de 7.000 habitants et ses alentours, assurait de larges débouchés. Les vins qui arrivaient en gare de Cours étaient vendus aux particuliers et débitants de boissons, locaux et régionaux, depuis leur entrepôt de la rue de Mardore où se situait la villa de « Raymond » (voir annexe n° 5 – Transport des vins – page 33).

Les premières productions furent commercialisées au nom de Claudius Poizat le premier propriétaire comme l'indique cette réclame retrouvée dans la presse régionale à Cours.



Etienne et Raymond Poizat devenus propriétaires en 1896 commercialisèrent leurs productions à leurs noms. Les étiquettes des bouteilles, et les cartes de visite reproduisaient une lithographie du « château » Poizat.



Leurs vins participaient aussi à des concours en France et en Algérie lors des foires agricoles (presse locale de l'époque). Des médailles leurs furent attribuées à plusieurs reprises tel que nous l'avons constaté sur des étiquettes de bouteilles et la carte de visite jointe : Paris 1896, 1900, 1907 et 1911, à Rouen et Alger en 1894... La culture était diversifiée et venait s'ajouter celle des fruits et des primeurs dont les expéditions se faisaient en dehors de Bougie sur Sétif, Constantine et jusqu'en France.

Ces vins étaient acheminés par voie maritime dans des demi-muids jusqu'au début des années 1930. A ces époques les quais du port de Bougie étaient encombrés de centaines de ces barriques (voir image annexe 5 - Transport du vin - page 33). Plus tard, ces vins furent transportés directement des propriétés par camion-citerne jusqu'au port de Bougie puis chargés dans des bateaux-citernes, les « pinardiens » (voir annexe n° 5 – page 33).

Les Poizat, comme d'autres propriétaires, participaient aussi à des concours d'élevages de chevaux d'agrément comme le laisse supposer un article trouvé dans un journal de la presse locale de l'époque (Oued Sahel n° 1174 du 24/06/1897).

Tout ce travail était bien entendu l'œuvre d'au moins deux régisseurs qui se succédèrent et en qui les Poizat avaient mis toute leur confiance (voir page 17).

## **Origines de la propriété Poizat**

Ce domaine Poizat connu bien des bouleversements depuis son acquisition jusqu'à l'année 1946 (voir plus haut).

Dans un acte daté du 20/12/1946 par devant Me ROUSSET notaire à Cours, la veuve de Jean Claudius « Raymond » Poizat, Mme Berthe Marie Laurent qui était à ce moment-là l'unique propriétaire du domaine, faisait donation à titre de partage anticipé de sa demi-part héritée de son mari en 1924 à ses trois enfants.

Cet acte, très intéressant, a l'avantage de reprendre une succession d'actes entérinant des héritages et des donations relatifs à ce domaine. C'est un document pas facile à déchiffrer (emploi de formules notariales, notre méconnaissance des affaires de cette famille et aussi que la copie que nous avons en main est de très mauvaise qualité). Nous avons dû travailler dessus un certain temps et avons fait un montage graphique pour sa bonne compréhension (voir l'annexe n°3 et annexe 4 – pages 29 à 31).

Comme l'origine de la propriété était rappelée dans l'acte, nous avons pu comprendre qu'il y eut un seul premier propriétaire en la personne de Claude Poizat – 1850-1907 - fils de Claudius – 1810-1875 – co-fondateur de « Poizat oncle et neveu » puis « Poizat Frères ». Cette propriété fut certainement acquise bien avant 1890 peut-être après l'arrivée du premier lyonnais M. Du Sablon en 1880.

Compte tenu que ces actes étaient rédigés en France, lieu d'élection de ces familles, et que les territoires de l'Algérie étaient concernés, ils étaient automatiquement réenregistrés au Bureaux des Hypothèques de Bougie. C'est de là que cette copie a certainement été extirpée !

Dans notre quête d'éléments nécessaires à la bonne compréhension de tout cela et lors de l'élaboration d'un arbre généalogique de cette famille nous avons pu faire la connaissance d'un descendant d'une branche parallèle (voir annexe n° 1 et 1bis pages 25 à 27) qui malheureusement a perdu de vue la branche qui nous intéressait et n'a donc aucun

contact avec eux. Il nous apporta malgré tout quelques informations sur cette famille Poizat et une documentation sur cette industrie à Cours.

Avant de parler des régisseurs qui s'occupèrent de ce domaine, nous avons recueilli le témoignage de M. Ferrouillat sur l'engagement sans faille de ces Lyonnais dont il fit partie :

#### TEMOIGNAGES

Nous ne possédons pas de témoignages directs émanant de la famille Poizat mais des témoins du début de l'époque des Lyonnais ont retranscrit dans la presse ce qu'ils voyaient et entendus de ces hommes. Ils font des descriptions minutieuses de tout cela. Nous pensons que nous pouvons associer les Poizat à ce genre de témoignages pour leur rendre hommage ainsi qu'aux personnes de confiance qu'ils employèrent : Propos de M. Ferrouillat tenus en 1892 (extrait relevé dans « Entreprises coloniales françaises en AFN ) :

*« Du 10<sup>ème</sup> au 33<sup>ème</sup> km depuis Bougie jusqu'à l'Oued Agrioun, on peut admirer les vignes de la « colonie » lyonnaise. Tout est cultivé d'une manière à peu près uniforme. Il y a quelques années ces terrains étaient couverts aux trois quarts de fourrés impénétrables. Une terre étonnamment rebelle et durement conquise, des champs découpés dans des maquis.*

*C'est un exemple frappant de culture intensive et cette culture est rémunératrice non seulement pour les propriétaires mais encore pour un bon nombre de Kabyles de la région sans travail jusqu'à présent.*

*En somme, nous mettons en valeur, nous autres Lyonnais, sur cette bande de terre un peu plus de 1700ha. Nous sommes tous bien à l'aise et quelques-uns sont riches non pas parce que nous sommes venus pour faire fortune sans bourse délier, mais parce que nous avons apporté de l'argent, beaucoup d'argent. Nous avons payé nos terres un bon prix soit en achetant comme je vous l'ai dit à des colons qui n'avaient pas réussi, soit en les disputant à des spéculateurs » (relevé dans le Journal des Débats de 1892)*

Et il précise aussi :

*« Chaque propriété est confiée à un gérant (régisseur) qui bénéficie d'un logement, jardin, appointements fixes et reçoit 1/10<sup>ème</sup> des produits du sol. Chaque fraction de 15ha est surveillée et exploitée par un vigneron européen, logé, payé à la journée et un intéressement par hl produit sur sa parcelle. Il en est de même pour les travailleurs locaux qui en plus de leur salaire sont intéressés comme les vignerons par des primes tirées des bénéfices ».*

Nous avons extrait également du même site, « Entreprises coloniales françaises en Afrique-du-Nord », au moment de la transformation en SA en 1899 de la Société Agricole Lyonnaise du Nord de l'Afrique créée en 1898, à l'initiative du comte du Sablon premier propriétaire vers Oued-Marsa en 1880, une note de M. Poizat annonçant, tardivement il est vrai, leur adhésion à cette société qui avait son siège à Tarare (Rhône).

MM. V. et R. POISAT propriétaires. VIGNOBLES D'AAGUEMOUN à Oued-Marsa (Kabylie), près de Bougie (page 11 de la partie Société Agricole Lyonnaise du Nord de l'Afrique)

*« Il y a environ dix-sept ans que, sur l'initiative de feu M. le comte du Sablon, alors conseiller général du Rhône et propriétaire en Algérie, nous nous sommes décidés à créer des vignobles dans la commune d'Oued-Marsa.*

*Nous avons pu, au début, profiter des expériences faites par M. du Sablon, et organiser rapidement un vignoble important, dans lequel nous récoltons actuellement environ 4.500 hectolitres de vin d'excellente qualité.*

*Satisfaits des premiers résultats, nous avons accepté de faire partie de la Société lyonnaise.*

*Cette société, constituée il y a environ quatorze ans, par MM. du Sablon et L. Sonnery, ancien député du Rhône, avait pour but de défricher un terrain à peu près inculte, mais parfaitement placé, pour faire un bon vignoble dans la commune d'Oued-Marsa.*

*Jusqu'à ce jour, nous n'avons eu qu'à nous louer des résultats de ces deux exploitations.*

*Dans nos vignobles d'Aguemoun, nous avons un régisseur avec un contremaître français ; tous les travaux de culture sont faits par les indigènes.*

*Dans la Société lyonnaise, il y a la même organisation que chez nous ; les travaux de culture sont également tous faits par des indigènes. »*

Note de M. Poisat.

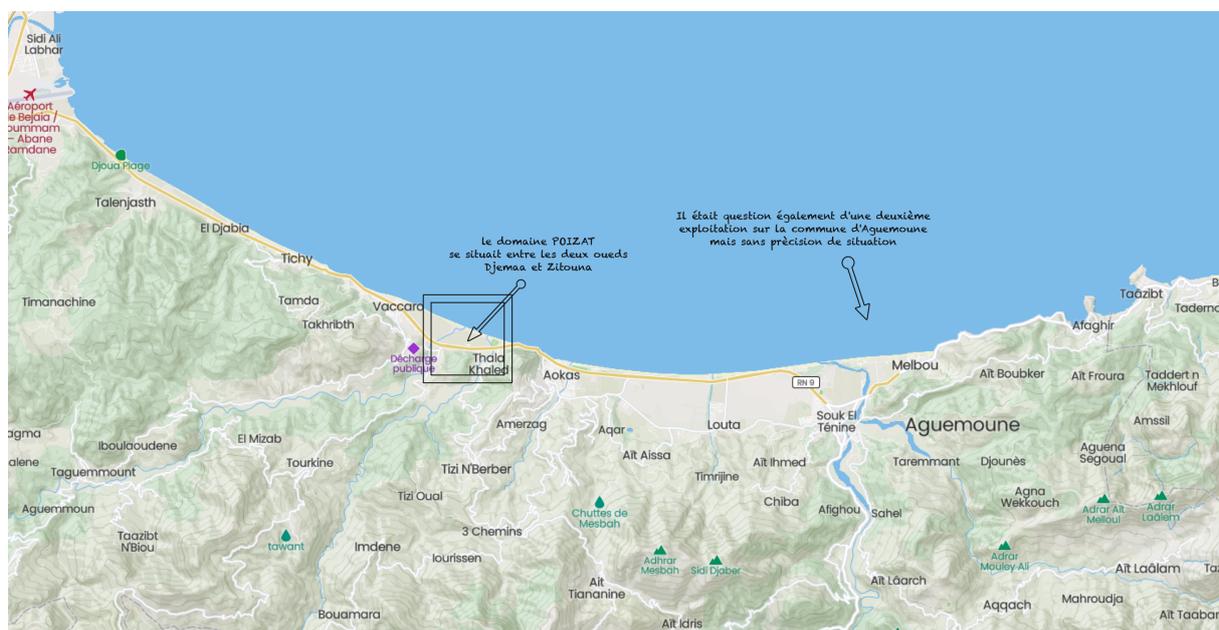
Ce qui prouve bien que les Poizat sont arrivés au plus tôt en 1881.

Il faut bien lire dans l'intitulé : Victor et Raymond Poizat propriétaires en 1896.

Nous découvrons dans le texte des Poizat qu'ils auraient été propriétaires de deux exploitations, une à Oued Marsa et l'autre à Aguemoun. Il existe bien un village qui porte ce nom, orthographié *Aguemoune\** (voir carte ci-dessous), dans les montagnes environnantes dominant Melbou après Aokas (voir aussi l'étiquette, en mauvais état et partiellement reconstituée, d'une bouteille de leur vin - page 13 - sur la même page la carte de visite précise bien elle aussi « vins des propriétés Poizat »). La production des vins de cette deuxième parcelle devait certainement transiter par celle d'Oued-Marsa.

Cependant aucune précision quant à l'identité des régisseurs et contremaîtres à cette époque comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

\* Village natal des parents du footballeur Zinedine Zidane.



## Les régisseurs

Ne les oublions pas, Eux qui furent les pièces maitresses de ce domaine.

Dans nos recherches nous avons pu retrouver la trace des descendants d'un des régisseurs du domaine Poizat d'Oued Marsa : **Félix Bocherens** (que les Algériens d'aujourd'hui transformeront en Boucheron !)

Voici ce qu'il nous a été relaté et retrouvé sur différentes documentations et photos mises à notre disposition (sources familles) :

La famille Bocherens est originaire de Suisse, commune de Gryon dans le canton de Vaud où est né en 1858 Félix Bocherens.

Alors âgé d'environ 30 ans, homme mûr et réfléchi, Félix travaillait comme groom-bagagiste dans un hôtel 5 étoiles à Vevey en Suisse sur les bords du lac Léman : l'hôtel des Trois Couronnes ou Hôtel Monnet. Cet hôtel a été construit en 1863 par Philippe Farrel à la place d'un des châteaux « Bellestruches ». Modernisé depuis, cet hôtel-palace fonctionne toujours.

En 1889 au mois d'août, l'année de la 6<sup>ème</sup> édition de la fête des vigneron (voir page 20), Félix apprend que des Français du Beaujolais cherchaient à recruter un homme de confiance pour gérer leur propriété en Algérie. Il s'agissait des Poizat, certainement Victor et Raymond Poizat en voyage dans cette ville au moment de cette fête et certainement pour y rencontrer et recruter cette personne. Félix, du fait de son métier était habitué à parler aisément à la clientèle très distinguée de l'hôtel, se présenta et leur fit valoir qu'il pouvait-être « leur homme » ! Un contact favorable fut certainement établi. Fut-il engagé de suite ? Félix était déjà établi et père d'un enfant (1889). Il quitta sa Suisse natale, embarquant de Marseille pour l'Algérie et Oued Marsa avec son épouse Jeannette « Fanny » Roch native elle aussi de Suisse et leur enfant. Leur deuxième enfant, Henri, naîtra à Oued Marsa en 01/1893. Famille de confession protestante, cet enfant fut baptisé en 04/1893 à Aïn Arnat où était la plus proche paroisse protestante (source GAMT). Aïn Arnat fut le premier village de la colonisation suisse construit par la Cie Genevoise des plateaux de Sétif en 1853.

Ils s'installèrent dans la propriété des Poizat à Aokas. Peut-être directement dans le logement construit en arrière de celui-ci à l'usage du régisseur. Nous avons eu accès fin des années 2019 à des photos du château, des bâtiments d'exploitation et de ce logement, prises avant la rénovation de l'ensemble par l'État algérien. Le logement alloué au régisseur semble avoir été très confortable et suffisant pour y loger cette famille (voir photos actuelles en fin de compte-rendu). Compte tenu que les Poizat n'étaient pas présents sur leur domaine, ou du moins y venaient-ils qu'épisodiquement, la famille Bocherens devait veiller aussi à l'entretien du « château ». A cette époque ces gens dans les campagnes menaient des vies on ne peut plus spartiate. C'était l'aventure.

Dans l'Oued Sahel du 16/08/1896 il est bien fait mention d'un Félix Bocherens régisseur (sans précision du domaine).

Félix s'est avéré au fil du temps un excellent gestionnaire et un homme d'affaire avisé. Il disparut relativement jeune à 59 ans à Lausanne. C'est Henri, son fils, qui prit la succession comme régisseur au moment du décès de son père en 1917.

Henri et son épouse perdront leur premier enfant, Jeanne, en 1928. C'est le pasteur protestant de Bougie, M. Clot, qui assura la bénédiction (source Écho De Bougie n° 1629 du 28/10/1928). Cette enfant fut enterrée dans le cimetière d'Oued-Marsa.

Début des années 1930 sont créés à Bougie les Ets Henri Bocherens et Cie pour le négoce des vins avec deux associés Jean Noël et Sébastien Nicolai deux marseillais déjà importateurs de vins de la région. Cette société centralisait les vins des exploitations viticoles de la région côtière et certainement celles de la vallée de la Soummam en vue de

leur exportation. Henri continuera à s'occuper du domaine Poizat. Son fils Pierre, après ses études ESC d'Alger et HEC Paris rejoint l'affaire des Vins Henri Bocherens et Cie mais ne s'occupera pas du domaine Poizat. Henri avait également créé à Sétif les Ets Bocherens Frères, c'est sa sœur Jeanne et son mari qui les géraient.

Henri, malade, décéda en Suisse en 10/1962.

Les Bocherens garderont la nationalité suisse et leur confession protestante jusqu'à la génération d'Henri. Pierre optera pour la nationalité française et le catholicisme.

Au cours de la guerre d'Algérie, fin des années 1950 au début des années 1960, le « château » Poizat fut réquisitionné par l'armée française, il n'était certainement plus habité. Nous avons reçu le témoignage d'un militaire qui y séjourna quelques mois.

Les Bocherens furent partie prenante pour l'essentiel sur ce domaine puisque ce sont eux qui le gèrent et le firent produire depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à pratiquement l'indépendance.

Une amitié très forte liait les Poizat aux Bocherens. Les archives épistolaires que nous avons pu consulter dans cette famille le démontre très bien.

Comme nous l'avons déjà dit, le dernier patron des Ets Poizat fut Charles un des trois derniers héritiers du domaine.

Charles Poizat était présent en 1961 au mariage, à Lyon, de Pierre Bocherens et Yvette Privat native de Lyon.

Nous avons reçu ce témoignage d'Yvette Bocherens que nous avons rencontrée lors de nos recherches.

Il nous faut inclure ici la période qui précéda la venue des Bocherens : la famille **Jambon**....  
**Un possible premier régisseur ?**

Comme nous l'avons déjà dit, les Poizat ne vivaient pas en Algérie, trop occupés par l'importante gestion de leur industrie à Cours. Le domaine d'Oued-Marsa fut donc géré par des régisseurs, des hommes en qui ils avaient certainement une totale confiance compte tenu de l'enjeu.

En abordant ce chapitre nous avons soulevé un fait particulier c'est qu'il y a certainement, et obligatoirement, eu un premier régisseur avant les Bocherens. Les Bocherens interviennent à dater de 1889 (!) l'année où Félix fut recruté en Suisse par les Poizat. Cette année est irréfutable (voir plus haut). Puis l'année 1896 vit le changement de propriétaire du domaine, c'est Victor et « Raymond » qui succèdent par demi-part à Claude le 06/01/1896 (voir annexe n° 4 page 29).

Nous en avons eu connaissance par la petite fille\*, une bougiote, de ce possible premier régisseur originaire de Quincié-en-Beaujolais. Comme par hasard, ce village se situe à une trentaine de kms de Cours fief des Poizat. De là à penser qu'il fut, peut-être, recruté directement à Cours ! Il s'agirait de **Thomas Jambon**, né en 1832. Il avait donc 50 ans en 1881 date possible de l'achat du domaine par Claude Poizat.

Thomas Jambon arriva certainement avec son épouse Marie Blain et leurs deux fils Jean né en 1865 et Marius né en 1872 (9 ans en 1881). Une cinquième personne les accompagnait, son neveu Jean Blain né en 1874 orphelin depuis 1876 et que le couple avait accueilli (*source recensement du village de Quincié de 1876, ils ne sont plus présents sur le recensement suivant 1881*). Jean disparaîtra en 1897 à Oued-Marsa à l'âge de 23 ans (*source Oued Sahel n° 127 du 21/10/1897*).

Ce couple était présent à Bougie au mariage de leur fils Marius en 1901 avec Joséphine Testa et se disaient viticulteurs à Oued-Marsa et habitants aussi à Oued-Marsa (sans autres précisions).

Puis nous perdons la trace de Thomas Jambon (il est peut-être dcd en 1915 à l'âge de 83 ans – source GAMT), mais croisons à plusieurs reprises celle de son fils Marius.

1889 (!), année de prise de fonction possible de Félix Bocherens comme régisseur. Marius Jambon est alors âgé de 19 ans, il nous semble bien jeune pour occuper une telle fonction, ce qui nous laisse penser que c'est bien son père qui pourrait-être le premier régisseur du domaine Poizat (!).

Pourquoi ce changement de régisseur ? Les familles interrogées n'ont pu répondre. Marius s'occupa lui aussi de vignes puisque nous le retrouvons faisant partie, en tant que viticulteur à Oued-Marsa, dans les Comités des Comices agricoles de l'arrondissement de Bougie de 1910 et 1912. Il effectuera son service militaire en 1893-1894 et sera mobilisé de 1914 à 01/1919. En 11/1919 il fait partie du Conseil municipale dans la liste de Gérard Hippolyte le nouveau maire de Bougie. Il quitte Bougie certainement avant 1923, l'année du mariage de sa fille Yvonne (née à Oued-Marsa), à Alger et se dit régisseur du domaine viticole de Targuenah à Marceau près d'Alger. En 1926 il se dit propriétaire (sans précision) à Marceau près d'Alger lors du décès de son fils Eugène (Echo d'Alger et Oued Sahel).

A cet instant ses parents sont certainement disparus puisqu'ils ne figurent plus sur les annonces publiées dans la presse.

Il ne faut pas oublier aussi que de nombreux vigneronns d'origine européenne étaient employés par les régisseurs.

En 1944 toujours grâce au GAMT, nous trouvons le décès d'un Marius Jambon décédé à l'âge de 74 ans. Fort possible car sa veuve achète le 12/10/1948 une concession au cimetière de Bougie, emplacement n° 1163 – *Mme Vve Marius Jambon pour son mari* – mention retrouvée sur le registre des concessions de Bougie. Elle avait donc 67 ans. Pas de trace de son décès après 1948, un possible retour en France avant 1962.

*\*Il s'agit de Noëlle Casile, sœur de Titou, que nous avons rencontré lors de nos recherches.*

### **Ainsi disparurent Thomas et Marius Jambon.**

ndlr : toutes ces informations ont été recueillies auprès de descendants des familles de ces régisseurs. Nous n'avons rapporté que l'essentiel.

### **Pour la petite histoire :**

Dans l'acte de mariage de Marius Jambon nous avons relevé le nom d'un des trois témoins des mariés : le baron Georges de Cardon de Sandrans !

Par curiosité nous avons fait des recherches sur cette personne. Il serait né le 07/08/1864 à Dracy-le-Fort (Saône et Loire - source Généanet). Il est descendant d'une très vieille famille de la noblesse dans laquelle nous retrouvons des personnages importants, dignitaires et militaires de haut-rang ayant marqués la France et le lyonnais sous le nom de Floch de Cardon de Sandrans avec des origines anciennes en Aragon et en Italie (c'est tout une histoire à découvrir).

Que faisait-il à Bougie ? En poussant un peu plus loin nos recherches nous avons découvert que le baron avait une demi-sœur (sa mère s'étant remariée après son veuvage en 1871 avec un M. Fleury Rebatel, docteur en médecine, président du conseil général du Rhône, auteur d'un rapport sur la colonisation lyonnaise à l'exposition universelle de 1900 (voir page 6), un Lyonnais qui avait été un des premiers propriétaires à Oued-Marsa avec le comte du Sablon, le précurseur. De là à dire que le baron géra le domaine du docteur Rebatel il n'y a qu'un pas à franchir peut-être même que Marius travailla sur ces terres !

Pour conclure, sa demi-sœur, Blanche Rebatel, fut l'épouse d'Edouard Herriot maire de Lyon (1905-1940 et 1945-1957) et chef du gouvernement en 1932... Le Dr Rebatel fut le « mentor » politique d'Edouard Herriot.

(source Généanet).

Un deuxième témoin était Hippolyte Gérard futur maire de Bougie dont Marius sera un des conseillers municipaux.

Il fallait que cela se sache.

### **La Fête des Vignerons de Vevey, (voir page 18)**

Vevey, ville située au cœur du vignoble de Lavaux dans le canton de Vaux, cette fête très ancienne remonterait au Moyen Age. Elle est organisée par la Confrérie des Vignerons de Vevey et a lieu une fois par génération (environ cinq fois par siècle plus ou moins régulièrement). Cette confrérie ne regroupe que des propriétaires de vignes qui organisent cette fête unique au monde et se donne comme objectif d'encourager le perfectionnement de la viticulture et de récompenser leurs meilleurs tâcherons qui se sont vu confier des parcelles à exploiter. Elle se termine par une immense parade en costumes d'époque qui regroupe dans une arène près de 15.000 personnes, et peut durer jusqu'à trois semaines.



CONFRÉRIE DES VIGNERONS  
DE VEVEY



Cette fête est de portée internationale puisqu'elle a été classée en 2016 au patrimoine immatériel de l'UNESCO

Edition 2019 voir ce site : <https://www.fetedesvignerons.ch/a-propos/la-fete/>

---

### **Les vignobles après l'indépendance**

Dans les années 1950 la production variait autour de 16 millions d'hl. Après l'indépendance, l'économie vinicole fut bouleversée. Le blocage des vins d'Afrique du Nord en France et l'absence d'un marché intérieur incitèrent le gouvernement algérien à se tourner vers les pays de l'Est, le président Boumediene ayant opté pour un régime socialiste spécifique sorte d'idéologie marxiste-léniniste. C'est JB Doumeng\*, le « milliardaire rouge » qui s'y « colla » - Groupe Interagra (agro-alimentaire) spécialiste, entre autres, de l'écoulement du blé russe en surproduction à ces époques. Il se disait à que l'URSS faisait cinq ou six récoltes de blé par an, une dans chacun de ses pays satellites producteur de blé...

C'est plus de 3 millions d'hl de vin qui prirent la direction des pays de l'Est, du vin rouge certainement !

*\* Doumeng (membre du PCF) habitait près de Toulouse, une immense propriété à Noé dont il était le maire.*

Après la crise diplomatique avec la France, dans les années 1970 (hydrocarbures), cette dernière menace l'Algérie d'arrêter ses importations de vins algériens (2<sup>ème</sup> source de revenu de ce pays à ce moment-là). Le président Boumediene, par colère, fit arracher des milliers d'hectares de vignobles ; décision qui aura des répercussions tant sur le plan économique qu'écologique, les vignes freinant considérablement l'érosion des collines. Les grands crus algériens, encore appréciés, perdront de leur spécificité dans les années 1980.

Les terres de ces vignobles après leur réappropriation par l'État algérien, du moins pour la bande côtière de Bougie à Oued-Marsa, seront transformées en terres maraîchères et fruitières.

### **Épilogue provisoire :**

Que s'est-il passé pour le domaine Poizat après 1946 date de changement de propriétaire



(au sein de la famille Poizat) et l'année 1962, année de l'indépendance ? La famille Bocherens nous précise qu'Henri Bocherens, après la création de son entreprise vers 1930, continua à s'occuper du domaine. Sur une photo prise lors de l'occupation du « château » Poizat par l'armée française en 1960/1961, on peut constater au premier plan que le vignoble est encore entretenu.

Henri Bocherens est décédé en 1962.

Faute de retrouver des descendants Poizat des dernières générations, s'il en existe encore (accès à l'état civil limité à 75 ans) et aux non-réponses à nos demandes auprès des différentes personnes, administrations, notaires et autres que nous avons contactés et susceptibles de nous renseigner, nous ne pourrions pas conclure pour l'instant cet exposé d'une manière satisfaisante.

Nous avons eu connaissance de la date de décès (1973) de Charles Poizat, un des trois derniers héritiers et dernier « patron », par les



mentions marginales portées sur son acte de naissance. Charles n'a pas eu de descendance (information famille Bocherens), seul l'accès à son acte de décès nous permettrait de connaître l'identité de la personne qui l'a déclaré à l'état civil... certainement sa veuve puisqu'elle est décédée après lui. (la photo ci-contre date de 1961).

NB - Les Poizat ont-ils été indemnisés de la valeur de leur domaine après l'indépendance ? Certainement non l'Algérie déclarant « biens vacants » les exploitations agricoles (1963) et l'immobilier. Le problème demeure, il faut se pencher sur tous les textes qui existent

des deux côtés pour essayer de se faire une idée de tout cela : un contentieux est encore d'actualité (2012). Laissons donc la place aux gouvernements et aux juristes.

Mais nous rajoutons une information de dernière heure (mai 2021) par laquelle le gouvernement Macron, en la personne de son ministre des Affaires étrangères Jean Yves Le Drian, dans un but d'apaisement des relations franco-algérienne, sous-entendu « repentir et excuses en veux-tu en voilà », suggère à **ces** ressortissants français « les pied-noir », « *de s'adresser directement à l'état algérien afin d'obtenir d'éventuelles réparations* » ...

**Nous continuons nos recherches.**

-0-0-0-

### **Quelques annotations :**

(voir page 1) Cette correspondante nous a transmis, entre autres, la photocopie (en très mauvais état et de lecture difficile – voir annexe 4 page 31), d'un acte notarié de 1946 réenregistré aux Hypothèques de Bougie en 1947. Il faut préciser que nous avons bénéficié d'une chance inouïe car les archives des Hypothèques de Béjaïa ne sont pas accessibles. Le seront-elles un jour ? du moins pour nous alors que la France s'apprête à ouvrir ses archives sur sa présence en Algérie. Elle nous a également posé d'autres questions à savoir l'existence ou non du garage Thureau et sur la comtesse de Beaumont (voir Écho de Bougie de l'année 2015 – *la mosquée de Zebida* - que certains en Algérie ont rattachée au château Poizat ! La comtesse ...).

D'autres l'ont peut-être confondu avec cette grande maison située sur les hauts de la plage de Tichy et qui appartenait à la comtesse Delmas, qui était dénommée « la comtesse de l'Oustale » : *le château de la comtesse de l'Oustale...* Elle était la veuve d'un colonel de cavalerie... ! (sources A. Haumann-Algrin et G. Berg de l'Association « Ceux de Bougie »).

Nous avons une autre précision dans un article paru dans l'Avenir de Bougie de 2005 « Souvenirs de Tichy » et signé d'un *Ami de Oued-Amizour*, qu'un bar « chez Bouette » était installé au Château de l'Oustale et qu'on apercevait bien de là, sur la route d'Oued-Marsa, le « Château Poizat ». Après enquête il s'est avéré que je connaissais personnellement cet *Ami de Oued-Amizour*, fils d'un viculteur de la vallée de la Soummam, qui fréquentait assidument Tichy à l'époque (les années 1950) avec tous ses amis. Il savait de quoi il parlait je peux vous l'assurer. Hélas pour mon enquête, c'est bien après sa disparition que ce sujet est apparu.

En final, la dénomination « château de la comtesse », pour certains, pour château Poizat, n'a jamais été élucidée. Toutes les affabulations, comme nous l'avons déjà dit qui figurent sur Internet, sont rabâchées depuis des années et recopiées par tout un tas de personnes qui ignorent totalement l'histoire de ce domaine et de cette famille Poizat.

Mais pour ma part je reste persuadé que cette appellation, « château de la comtesse », ne se rattache pas au château Poizat.

-0-0-0-

---

**Domaine de Sidi Rehane propriété de la famille FERROUILLAT** (voir page 6) : Auguste et Prosper originaires de Lyon.

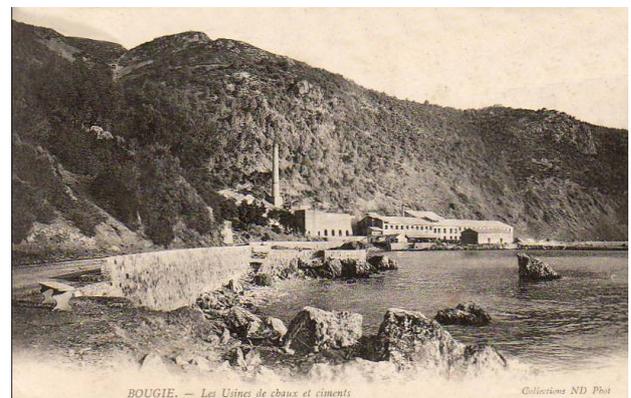
Ils achetèrent le domaine de Sidi-Rehane d'une surface de 860ha (après Aokas).

Auguste était le fondateur et directeur du journal *Lyon républicain* (1878)

Prosper, frère jumeau du précédent, co-fondateur et co-directeur du *Lyon républicain*.

Il fut la cheville ouvrière de leurs affaires algériennes et créateur de la Société des chaux hydrauliques et ciments d'Algérie.

Bâtitisseur et propriétaire à Bougie de l'usine de chaux de la baie de Sidi Yahah.



---

**Domaine A. Pingueley** (voir page 6) : Industriel lyonnais, était à l'origine un fabricant de locomotives et de matériel roulant pour les chemins de fer (1849). Se développa et se spécialisa dans la construction de dragues à godets, matériel de forage et de manutention. Le domaine acquis par Pingueley était le domaine de Djebira au km 7 après Bougie. Les Pingueley avaient en son temps fourni du matériel lors de l'agrandissement du port de Bougie en 1926 et aussi aux mines de Beni Felkaï\*.

Lors de la faillite de la société du canal de Panama, dans laquelle elle avait investie, la famille sera contrainte de vendre son domaine repris en 1931 par la Société d'El Matten et Domaines réunis (source C. Hovelacque).

\*Voir site de l'association des Anciens de Bougie : Mines de Beni Felkaï :

<http://www.ceuxdebougie.com/05-HIST/5.33.1.Mine.html>

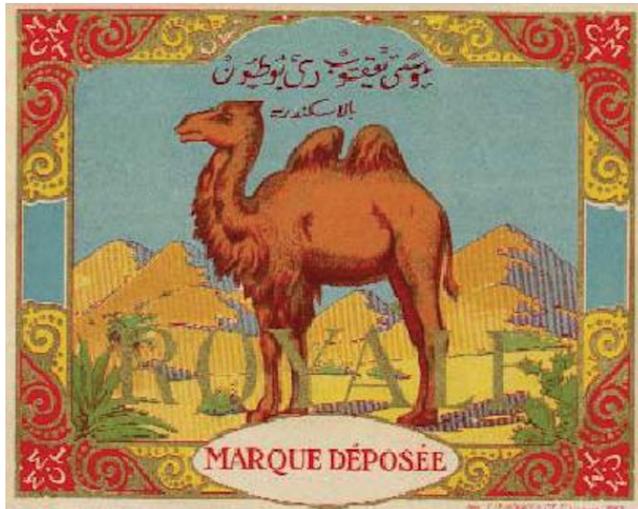
---

Représentation publicitaire Poizat Frères par un dépositaire en Égypte (voir page 8) des couvertures Poizat.

La traduction du texte en arabe est :

« Moussa Yaacoub de Youtron ou Noutron à Alexandrie » (sans garantie pour cette dernière traduction, un quartier d'Alexandrie peut-être !).

Image relevée dans un périodique « Roanne économique de 2004 » sur l'industrie Poizat.



-0-0-0-

# Arbre généalogique de la famille POIZAT

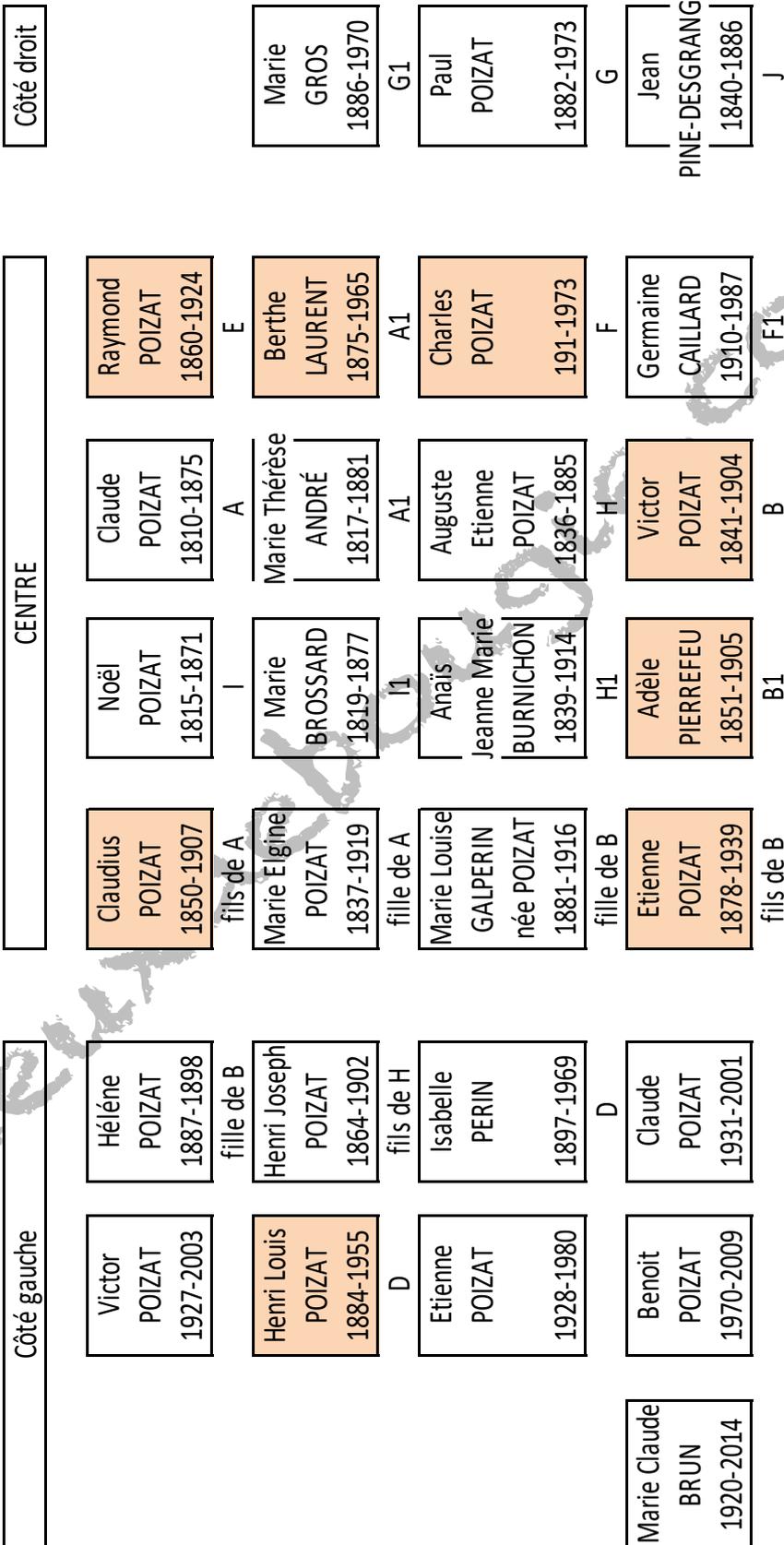
Reconstitué d'après les archives de l'état civil du département du Rhône  
Et l'aide d'un descendant d'une branche parallèle



(-) - Annotations concernant certaines personnes présentes dans cette généalogie

- 1 marié à Thiry le 19/02/1873 - au moins 4 enfants
- 2 mariage le 09/01/1860 à Cours
- 3 mariée à PINE-DESGRANGES Jean né à Lyon-dcd 08/11/1886 A150-était domicilié chez Victor Poizat Place de la Mairie
- 4 marié le 11/01/1835 à Cours  
au moins 5 enfants  
manufacturier en couverture  
fondateur avec Noël de l'Industrie Poizat Frères en 1853
- 5 dcd le 19/04/1829 à Cours  
mariée le 18/02/1798 à Cours avec Etienne Poizat  
fille de Claude 1743-1796 et Jeanne Marie Potier ....-1796
- 6 3 enfants Jacques 1802-1846 - Noël 1815-1871 - Claude 1810-1875  
lui, né à Cours
- 7 parents Jean Marie 1775-1829 et Victorine Salagnac 1782-1838
- 8 dcd en 1888 à Cours
- 9 elle, fille de Joanny Laurent et Alphonsine Banget-Massay (industrielle)
- 10 était père de 3 enfants vivants en 1928 (fiche militaire sur Généanet quand il fut rattaché à la réserve)
- \* \* réformé temporairement en 1915 puis affecté au Train - campagne contre l'Allemagne 1915 à 1919
- 11 mort suite à une fuite de gaz
- 12 réformé provisoirement étant élève à l'école de commerce de Lyon-participe ensuite à la guerre 14/18-p.319/972
- 13 engagé inconditionnel en 1880 pour un an-réformé en 1884 pour perte de la vision de l'œil gauche  
13a était industriel
- 14 hérite de sa mère en 1905 - achète la part de son frère en 1905 - vend sa part à Berthe Poizat-Laurent en 1926
- 15 son parrain de naissance était Paul Claude Poizat (1882-1973)
- 16 frère de Claude et cofondateur de l'entreprise Poizat Fres en 1853
- 17 44-marié à Cours le 07/12/1898 à Appercel Jeanne Marie Adélaïde  
Jeanne, propriétaire, née 01/06/1853 à Lagusle (Loire).  
Claude se disait industriel le jour de son mariage
- 18 fille célibataire
- 19 d'après plaques funéraires
- 20 créait avec ses neveux Claude et Noël l'entreprise "Poizat oncle & neveux  
En 1853 les deux frères créent à leur tour l'entreprise "Poizat Frères"
- 21 Mme MENNETON a été décorée pour faits de résistance - médaille de la Résistance 39/45  
J.O n° 140 du 15/06/1945 - page 3554 - décret du 05/06/1945  
Faisait partie des FFC (Forces Françaises Combattantes) en 39/45  
dossier ServiceHistoriqueDéfense - côte GR28P49459  
Réseau GALLIA - nom de code Margot
- (1) conservateur des Archives Nationales  
(2) industriel  
(3) industriel-président de la Chambre de Commerce de Roanne  
(4) directeur de banque CL Firminy  
(5) agent d'assurances  
il y a un amiral dans cette famille Benoit CHOMEL de JARNIEU (1955-)  
Croix de guerre 14-18  
(6) nous avons un correspondant qui descend de Aglaée : Xavier BLUTEL (Généanet)  
(7) industriel  
(8) 1912-habitait à cet instant la même villa que son frère Raymond 2, rue Mardore à Cours  
(9) est propriétaire du château des Fossés-Haramont - forêt de Retz - Villers-Cotterêts  
château où Alexandre Dumas a vécu son enfance.  
(10) voir dans le texte ses propos lors du colloque de 1932

CAVEAU des POIZAT à COURS (Rhône)



Personnes concernées par le domaine de Oued-Marsa

## Les actes notariés

L'élément essentiel de cet acte, signé le 20/12/1946 à Cours (69) puis transmis aux Hypothèques de Bougie le 27/02/194, concerne la donation à titre de partage anticipé de la 1/2 part de Jean Claudius « Raymond » Poizat par sa Veuve Berthe Marie Laurent qui en avait héritée en 1924

Cet acte reprend aussi une succession d'actes à la suite du décès de Victor puis à celui de « Raymond ».

Nous verrons plus loin un extrait de cet acte de 1946.

Nous pouvons en final en retirer simplement ceci :

Les derniers propriétaires connus (base 1946) seraient les enfants de Raymond et Berthe :

- **Charles Auguste** – sans succession - qui fut le dernier « patron » des Ets Poizat Frères à Cours.
- **Jeanne Augustine THOVISTE** (née Poizat) – sans succession (source familles alliées)
- **Marguerite Augustine Marie MENNETON** (née Poizat) – perdue de vue

1 - Origine 1/2 part de Victor POIZAT :

- Berthe LAURENT Vve de Raymond POIZAT par rachat à Etienne POIZAT en 1926 puis donation à ses trois enfants la même année.

2 - Origine 1/2 part de Raymond POIZAT par donation en 1946.  
(revoir l'annexe page 25)

Nous retrouvons aussi la trace de cet acte dans un mémoire de magister d'une étudiante en architecture « *Le château de la Comtesse, un édifice à patrimonialiser* » signé Amzal Sonia – Bejaïa 2015 - <https://www.ummo.dz/dspace/handle/ummo/783> (voir aussi l'annexe n° 7 page 41).

Dans l'état actuel de nos connaissances nous ne savons pas qui a obtenu la copie de cet acte en premier. Suite à notre demande, aucune réponse ne nous a encore été donnée. Nous avons également tenté notre chance auprès du cabinet des notaires associés à Cours, successeurs des notaires concernés par ces actes. Malgré trois tentatives, téléphone, @mail et courrier aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour. Par téléphone il nous fut vaguement répondu des difficultés que cela posait et qu'il fallait être apparenté... Nous avons pourtant retrouvé dans les archives notariales du Rhône le registre des dépôts des minutes du notaire concerné en 1896, Me Rousset, mais bien entendu que la minute qui enregistre ce dépôt de document...

Il nous reste à « faire sortir » des Hypothèques de Béjaïa la copie de cet acte du 06/01/1896 réenregistré à Bougie le 25/04/1896, on peut toujours rêver !

Page suivante extrait de la page 5 de l'acte de 1946 qui donne l'origine de la propriété avant 1896.

Voir ensuite *l'annexe n° 4 - page 31* pour suivre l'historique des successions.

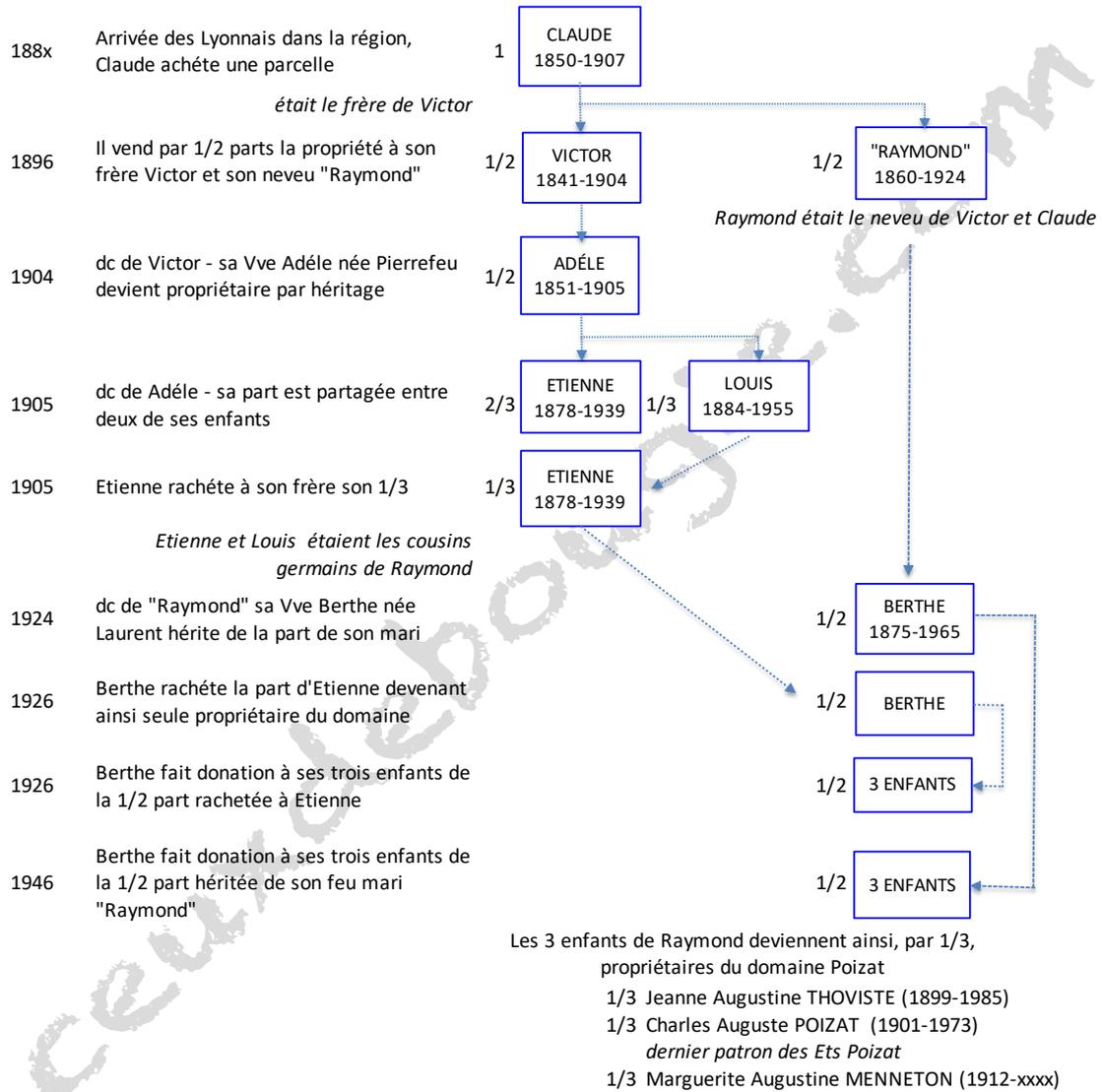
Il est bien dit dans cet acte que Victor et Jean Claudius « Raymond » POIZAT ont acquis en 1896 cette propriété du premier propriétaire Claude Marie POIZAT (1850-

1907), propriété que ce dernier avait acquise certainement entre 1880 et 1890, année de fin des travaux de construction des bâtiments du domaine.

*Ci-après le fac-similé de la partie de l'acte qui donne l'historique de la propriété.*

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ	précisions
<p>Antérieurement, comme il a été dit en l'exposé qui précède, la propriété sus-désignée appartenait indivisément et par moitié à Messieurs Jean Claudius Raymond et Etienne Joseph POIZAT de la manière suivante:—</p> <p>Elle avait été acquise indivisément et par moitié par Monsieur Victor POIZAT, manufacturier, demeurant à COURS, et Monsieur Jean Claudius Raymond POIZAT, sus-nommé, de Monsieur Claude Marie dit Claudius POIZAT, propriétaire, demeurant à COURS, moyennant un prix dont la plus grande partie s'est compensée avec diverses créances inscrites au profit des acquéreurs contre le vendeur, et le surplus a été stipulé payable après l'accomplissement des formalités hypothécaires et aux termes d'un acte sous signatures privées en date à COURS, du six janvier mil huit cent quatre vingt seize, dont l'un des originaux portant cette mention: " Enregistré à THIZY le dix huit janvier mil huit cent quatre vingt seize " Folio 58 Case 3, reçu pour vente de meuble cent trente trois francs " soixante, pour vente d'immeuble trois francs (le droit proportionnel sera perçu en Algérie) décimes trente quatre francs quinze cent " soixante dix francs soixante quinze centimes (signé) Illisible " a été déposé au rang des minutes de Me MONTAGNE, lors Notaire à COURS suivant acte reçu par lui le seize janvier mil huit cent quatre vingt seize</p> <p>Une expédition tant de l'acte d'acquisition que de l'acte de dépôt sus-énoncé a été transcrite au bureau des Hypothèques de BOUGIE le vingt quatre janvier mil huit cent quatre vingt seize, Volume [REDACTED] avec inscription d'office du même jour Volume 66 Numéro 104 prise pour garantie de la partie du prix stipulé payable après l'accomplissement des formalités hypothécaires.</p> <p>Cette partie du prix a été quittancée aux termes d'un acte reçu par ledit Me MONTAGNE, le quatre avril mil huit cent quatre vingt seize, contre tant en outre que levée de l'inscription d'office sus-énoncé qui a été radiée au bureau des Hypothèques de BOUGIE le vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt seize</p>	<p>de.....</p> <p>06/01/1896</p> <p>18/01/1896</p> <p>Folio 58 Case 3</p> <p>16/01/1896</p> <p>24/01/1896</p> <p>V.66 N°104</p> <p>24/04/1896</p> <p>25/04/1896</p>

**Propriétaires successifs du domaine POIZAT à Oued-Marsa  
d'après un acte daté du 20/12/1946 à Cours par Me Rousset Paul**



## Transport du vin – part non négligeable du travail

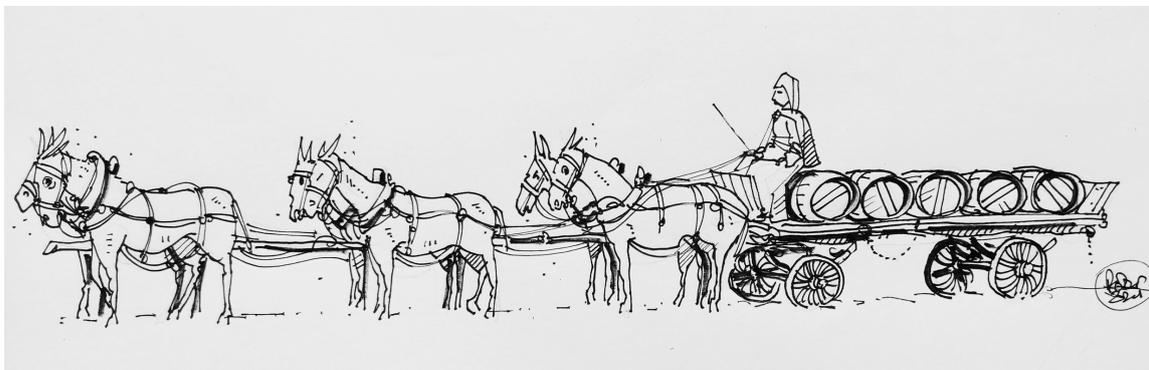
Vaste sujet que nous survolerons.

Jusqu'au début des années 1930 le vin était transporté, pour l'essentiel, en France en vrac dans ces grands tonneaux, les demi-muids, d'une capacité d'environ 500 à 600l. Le muid<sup>1</sup> est une unité de capacité très ancienne qui varia au fil des siècles et aussi des régions viticoles qui l'utilisaient. Pour Bougie cette capacité devait prévaloir si on en croit les cartes postales de l'époque qui représentent parfois des centaines de ces grosses futailles entreposées en attente de leur chargement sur les cargos convoyeurs.



Sur la carte postale de gauche nous distinguons bien à gauche un de ces camions hippomobiles arrivant sur les quais du port de Bougie. Dans ce cas il est attelé de huit mulets et porte cinq muids, environ 2,5 tonnes de vin.

Le transport de la propriété jusqu'au quai du port d'embarquement, comme pour les Poizat, à Bougie, se faisait à l'aide de camions hippomobiles à quatre roues, tirés par plusieurs chevaux ou mulets<sup>2</sup>, jusqu'à huit parfois.



Le remplissage des demi-muids se faisait donc directement à la propriété. Dans le cas des Poizat, ils devaient assurer eux-mêmes ces transports puisque dans la description des bâtiments et des photos (ruines) que nous avons pu voir, il existait une vaste écurie. C'était une noria incessante de ces attelages à la période où les domaines viticoles de la région se vidaient de leur production, une nombreuse main d'œuvre de manutention y trouvait son compte.

Plusieurs compagnies maritimes étaient concernées dont la Schiaffino à Bougie<sup>3</sup>.

Certains cargos pouvaient embarquer plusieurs milliers de ces fûts.

L'industrie de la tonnellerie devait elle aussi y retrouver<sup>4</sup> son compte.

C'était des centaines de milliers d'hectolitre qui transitaient ainsi chaque année.

Des records pour l'ensemble de l'Algérie dans les années 1936-1938 avec plus de 18 millions d'hl produits.

C'était la boisson traditionnelle dans les Travaux Publics, le litron des cantonniers, pour les débits de boissons un apéritif bon marché et aussi l'armée gros consommateurs en 14/18 et bien après, l'incontournable « pinard ».

Les excédents de production, car à un certain moment il y eut des quotas de production à respecter, étaient transformés en alcool et en vins d'apéritifs plus alcoolisés comme les « Mistel ».

De l'autre côté de la Méditerranée, pour les vins du constantinois, les ports de Marseille et Cette (orthographe de l'époque) réceptionnaient tous ces fûts qui étaient très rapidement chargés dans des trains spéciaux, afin d'éviter l'encombrement des quais, et acheminés vers des villes d'éclatement et aux entrepôts de Bercy capitale du vin en France. Les fûts vides étaient rapatriés rapidement en Algérie pour leur prochaine utilisation, par le même système de trains spéciaux et bateaux.

Pour les Poizat et les Ville (voir annexe 6-page 37) leurs vins arrivaient certainement en gare de Roanne sur la ligne PLM, transportés jusqu'à Cours et stockés dans des entrepôts prévus à cet effet avant l'approvisionnement des grossistes et détaillants de la région.

En Algérie, avec les progrès de la mécanisation, ces fûts furent ensuite transportés par camions à essence des propriétés aux quais d'embarquement.

A partir du début des années 1930 l'Algérie vit arriver les deux premiers pinardiers (le Bacchus et le Sahel), bateaux équipés de citernes, dans les ports d'Alger et Oran (le plus gros producteur), plus tard pour Bougie. Cela impliquait que le vin fût transporté à ce moment-là par camions citernes directement des propriétés. Pour Bougie se créèrent deux sociétés de négoce des vins de la région, les Ets Maire (avant 1930) et Bocherens début des années 1930 qui facilitèrent la vie des viticulteurs, ils venaient eux-mêmes récupérer les productions sur les domaines viticoles. Ces ramassages s'effectuaient après la vinification en cave, vers février, et se poursuivaient jusqu'en juillet.

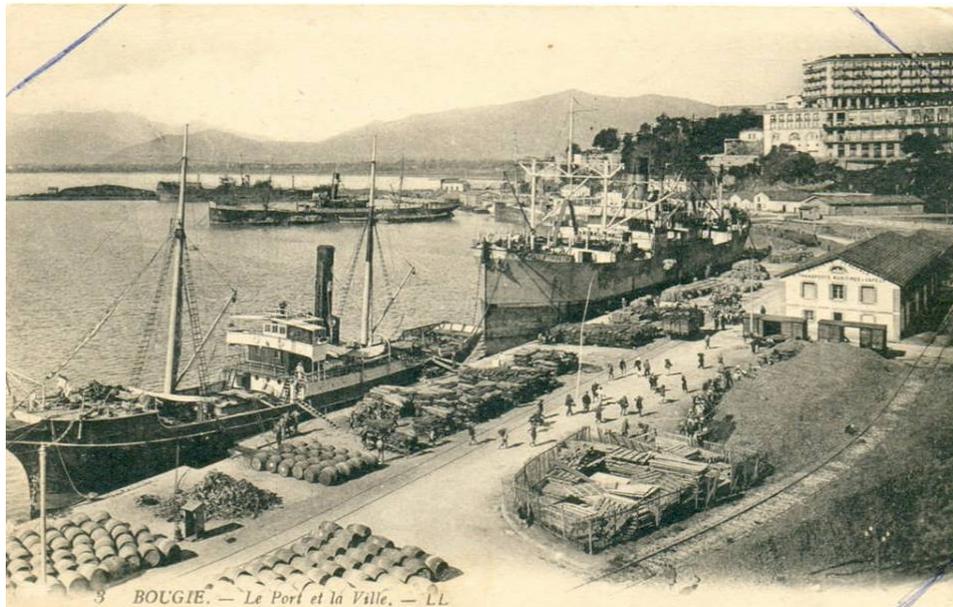
Ces deux négociants commercialisaient aussi sur place, il fallait bien que les habitants de l'Algérie s'abreuvent du divin nectar que leur « Pays » produisait. Commercialisation en vrac chez les petits revendeurs (Gouzènes par exemple) et la mise en bouteilles pour les vins de table plus raffinés.

De l'autre côté de la Méditerranée le transport par voie ferrée se faisait dans des wagons citernes, depuis Sète le vin était aussi transporté par péniche sur le canal du Midi et le Rhône pour Marseille.

Ces bouleversements dans les moyens de transport du vin ne se fit pas sans difficultés. Beaucoup de métiers furent durement touchés, transporteurs et tout ce qui en dépendait, surtout pour la traction animale, les dockers lors de la manutention et le chargement des fûts dans les bateaux, les tonneliers virent pratiquement leur métier disparaître. Déjà à une époque la fabrication des demi-muids fut en partie mécaniser dans la phase cerclage ce qui supprima des postes d'ouvriers tonneliers. Il y eut d'importants mouvements sociaux dans toute l'Algérie et en France aussi, mouvements qui se reproduisirent avec l'arrivée des bateaux-citernes. Déjà à Cours, lors de la mécanisation des métiers à tisser, les Poizat rencontrèrent ces problèmes.

Mais il fallait que la « système » fonctionnât et que le vin coulât.

Voici un échantillonnage d'images que nous avons sélectionné pour remémorer cette période. Ces images ne représentent pas forcément Bougie mais sont semblables à ce qui s'y passait à cette époque dans d'autres ports :



1900-Port de Bougie – embarquement de demi- muids



1898 - Chargement de demi-muids à Oran



1950... Chargement d'un pinardier en Algérie

Avant que le port de Bougie ne se développe, 1926, il n'y avait pas assez de longueur de quai pour accueillir tous les bateaux, aussi se positionnaient-ils « à cul » comme disent les marins et les chalands chargés de demi-muids s'accostaient aux bateaux (voir photo ci-dessus).



Pinardier à quai en Algérie



Mise en bouteille Bocherens

N'oublions pas qu'il y eut une brève apparition du phylloxéra en Algérie en 1928... il fallut arracher toutes les vignes dites françaises (vignes bouturées mais non greffées sur porte-greffe (américain) résistant à l'insecte prédateur et qui avait la particularité de cicatriser rapidement l'endroit où l'insecte piquait, arrêtant ainsi l'hémorragie de la sève sur les racines (information que nous avait transmise Charles Hovelacque en son temps et dont la famille, les Dufour, avait été propriétaire d'un domaine à Djebirah, le Clos Calixte au 8<sup>ème</sup> km après le pont de la Soummam, racheté en 1900 par Charles Dufour).

*1 – La capacité de ces tonneaux, héritée d'anciennes mesures médiévales, était variable en fonction des régions d'où provenait le vin. Une unité de mesure de jaugeage des vins sur la base du système métrique fut réclamée en 1856 sous Napoléon III pour mettre fin à cette disparité.*

*2 – Dans toutes les fermes en Algérie, l'utilisation du mulet était fréquente. Animal de trait destiné aux tâches ardues, supportant très bien la chaleur, ne nécessitant pas beaucoup de soins du fait que son système immunitaire le rendait résistant aux maladies. Les viticulteurs l'utilisaient pour l'entretien du sol entre les rangs de vignes. Il était utilisé aussi comme traction animale pour tirer des charrettes et autres moyens de locomotion à ces époques avant la mécanisation. Obligatoirement les Poizat devaient en posséder.*

*3 - La Schiaffino posséda jusqu'à 17 de ces cargos-convoyeurs.*

*4 - C'est plus de 400.000 demi-muids qui furent fabriqués en Algérie lors de l'utilisation de ce moyen de transport.*

-O-O-O-O-

Et pour terminer cette annexe, une petite blague d'un faible degré bien entendu :

**Le maître demande à Toto :**

**- Alors Toto, douze bouteilles de vin d'Algérie à 1 franc pièce, combien ça fait ?**

**- A la maison, ça fait même pas 3 jours M'sieu.**

## Jean-Claude Ville – un autre industriel de Cours à Oued-Marsa

Jean Claude Ville (1836-1885) était fils d'Etienne Ville, couverturier rue Basse Cruzille à Cours.

Avec ses frères, il construisit une usine dans le quartier de la Fargette vers 1860. Reprise après son décès par Auguste Dussert, elle sera cédée à la famille Motte, célèbre dynastie de l'industrie lainière, venue de Roubaix en 1941. C'est de nos jours la dernière fabrique locale de couvertures.

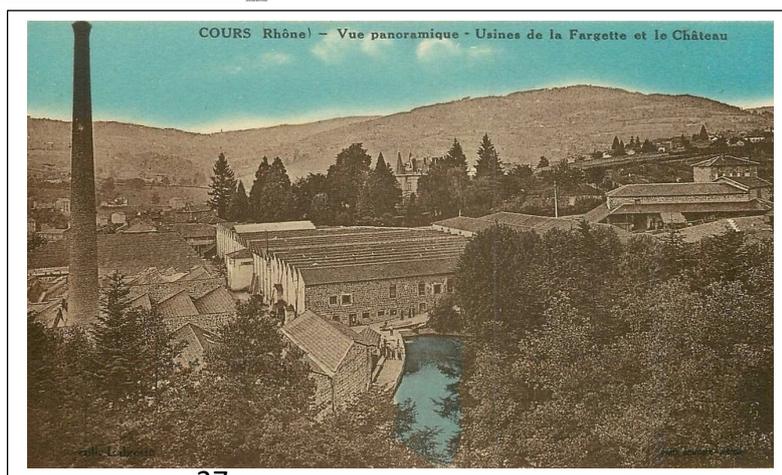
Comme le Poizat, Jean Claude Ville a fait lui aussi figure de pionnier au sein des industriels coursiauds, en adoptant la carte fileuse et en remplaçant les métiers à tisser à bras par des métiers mécaniques.

Ces progrès considérables se sont généralisés entre 1880 et 1885. Il n'a guère eu le temps de profiter du superbe château, achevé en 1880 et qu'il avait fait bâtir à proximité de sa manufacture. Le château dit de la Fargette, transmis à sa veuve puis à leur fille unique, a été acquis par la commune. Après avoir accueilli un service de maternité de 1933 à 1972, les lieux ont abrité l'ex-maison des jeunes et de la culture puis des associations. Ils sont en voie de rénovation.

*NB – bien que M. Ville soit décédé en 1885, le domaine Ville frères existait tout près de Bougie en 1895 (Oued Sahel n° 973 du 11/07/1895) entre ceux de M. des Sablons et Bataille. La famille utilisait certainement les services d'un régisseur !*



Sur l'image suivante on aperçoit le château en fond



Après le décès de JC Ville la famille s'associa certainement avec une autre famille lyonnaise, les Bouvier, puisque nous retrouvons dans la documentation que nous avons eu l'occasion de consulter, une carte postale de l'époque (signée Caravano de Bougie) représentant la villa d'Oued-Marsa **Bouvier-Ville** (voir ci-dessous).

Dans le cadre de nos recherches, nous avons également retrouvé, dans l'Echo d'Alger du 21/02/1913, que ce domaine Bouvier-Ville, lors du concours général agricole de cette même année, avait remporté plusieurs médailles lors de la présentation de leurs vins. Il en fut de même pour plusieurs autres exploitants lyonnais d'Oued-Marsa. Ce qui prouve bien que ce domaine, malgré la disparition de son propriétaire en 1885, continua à fonctionner.

Dans les photos récentes mises à notre disposition et que l'on retrouve dans le mémoire de magister que nous avons déjà cité (voir annexe n° 4 page 30), il est question du château d'El Maghra du domaine Tourneux ! Ces deux photos se ressemblent étrangement. Nous pensons qu'il s'agit bien du château Bouvier-Ville. Ce domaine changea certainement de propriétaire à un moment donné. Nous retrouvons le nom de Tourneux dans les Comices agricoles de 1910 et 1912.

Il faut préciser aussi que les propriétés initialement acquises par des lyonnais changèrent de main au fil du temps. Seul un petit nombre, comme les Poizat par exemple, demeurèrent lyonnaise.

Nous avons eu en main, grâce à notre correspondante à Béjaïa, d'une autre photo représentant le même bâtiment sous un angle différent et prise récemment. Les voici :



Carte postale ancienne obtenue par des archives à Cours  
signée A. Caravano



Photo récente présentée dans le mémoire  
Photo Soraya Boudjou (2021)

Nous avons également retrouvé sur un site Internet d'un autre étudiant en architecture\* (Université Ferhat Abbas de Sétif), l'image de gauche (CPA) et une photo de cette villa prise sous un autre angle (page suivante, très mauvaise définition, mais qui ne laisse planer aucun doute).



- <https://www.researchgate.net/publication/340464432> Les fermes agricoles europeennes de la plaine littorale de Bejaia ex bougie Algerie comme element de connaissance et de comprehension de l'architecture rurale de l'epoque coloniale francaise XIXe -XXe



Photo récente de l'arrière du bâtiment d'habitation

Photo Soraya Boudjou (2021)

## Réhabilitation du « château » Poizat

Tiré d'un mémoire de magister dont nous avons déjà parlé (voir annexe n° 3-page 29) très bien conçu mais qui reprend malheureusement toutes les affabulations que nous retrouvons sur Internet quant aux origines de ce « château ».

Cette personne a pu suivre le déroulement de la restauration des bâtiments du domaine Poizat « en direct ». Certains corps de ces bâtiments ont dû être démolis compte tenu de leur état de décrépitude avancée et leur instabilité due au dernier séisme dans la région en 2000. Son grand désir était que l'on retrouvât dans cette réhabilitation l'origine de la fonction première de ces bâtiments : la viticulture. A son grand regret il n'y a pas eu de prise en considération de cette fonction. L'histoire de ce domaine a disparue.

Notre suggestion : *Un panneau disposé dans l'entrée principale pourrait retracer brièvement l'origine de ces bâtiments par exemple : « Ancien domaine Poizat viticulteurs 1880-1962 ». On peut rêver !*

Cette personne le souligne bien :

*« C'est un héritage, un patrimoine qui doit être préservé et reconnu ».*

Les Poizat doivent en frémir dans leur tombe.

Au moment de l'indépendance l'État algérien s'est retrouvé en possession d'un patrimoine urbain et rural très important difficile à gérer après le départ massif et « forcé » des Français d'Algérie, les Pied-noir.

La négligence des « élites » des pouvoirs publics, l'outrage du temps et l'occupation anarchique par une population environnante ont eu vite raison de beaucoup de ce patrimoine. Des dizaines d'années ont passé et la remise en valeur, pour certains édifices surtout dans les campagnes, rendue difficile voire impossible. Les bâtiments sont restés, utilisés à d'autres fins, mais disparaissent à la vue dans des amas de « constructions » genre bidonvilles où la tôle ondulée et les parpaings, non crépis et mal bâtis, foisonnent. Triste fin pour certaines magnifiques constructions.

Nous avons eu l'occasion de voir des reportages photos transmis par nos correspondants dans la région de Béjaïa, reportages faits à notre demande... A pleurer !

Le « château Poizat » a eu beaucoup de chance. Occupé pendant de nombreuses années par quelques familles, vendu ensuite à la commune d'Aokas, transformé en hôtel-bar-restaurant il a été fermé quelques temps plus tard pour une sombre histoire de crime commis à l'intérieur ! Puis pillé pour une partie des matériaux de construction. Placé ensuite sous la tutelle de la Direction de la Jeunesse et des Sports il fut décidé de sa réhabilitation pour être affecté en auberge de jeunesse (dixit le mémoire).

Subsistent encore dans la région quelques-unes des demeures des domaines agricoles qui existèrent, mais elles aussi en très mauvais état.

Des bâtiments annexes au château existaient : la demeure principale le « château », dont le soubassement était composé d'une imposante cave voutée qui renferme des cuves, le logement du régisseur, une vaste étable (rasée lors de la réhabilitation), l'imposant bâtiment-forteresse des chais, qui renfermait les cuves de fermentation et les bassins de foulage et d'une manière générale toutes les infrastructures nécessaires à une exploitation viticole (rasées elles aussi).

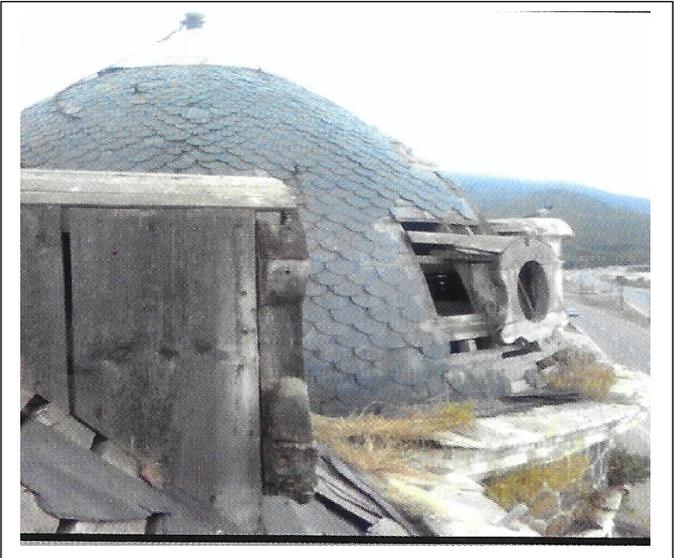
Le travail de réhabilitation a été conséquent compte tenu de l'état dans lequel se trouvait cette propriété. Nous pouvons le constater dans le reportage photographique des pages suivantes qui accompagne le texte. Le résultat final est assez surprenant et le budget alloué certainement très conséquent.

Voir images pages suivantes

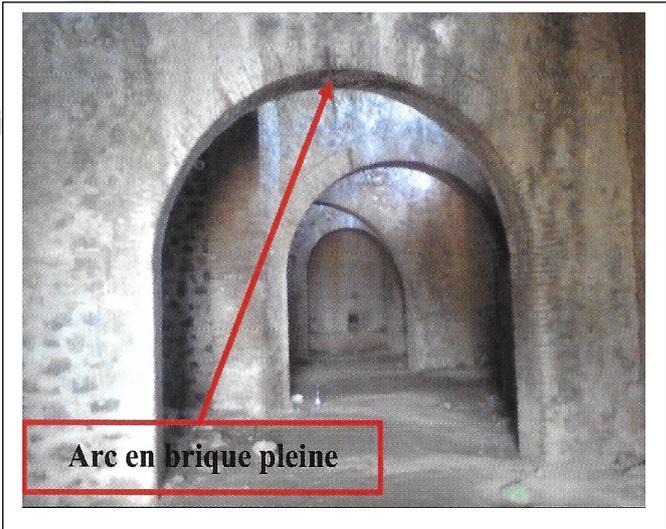
ceuxdebougie.com

Photos prises avant les travaux

Photos 1 et 2



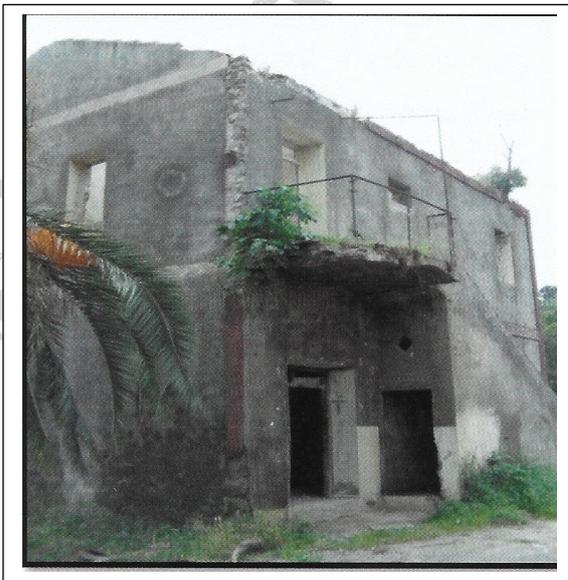
Photos 3 et 4



Photos 5 et 6



Photos 7 et 8

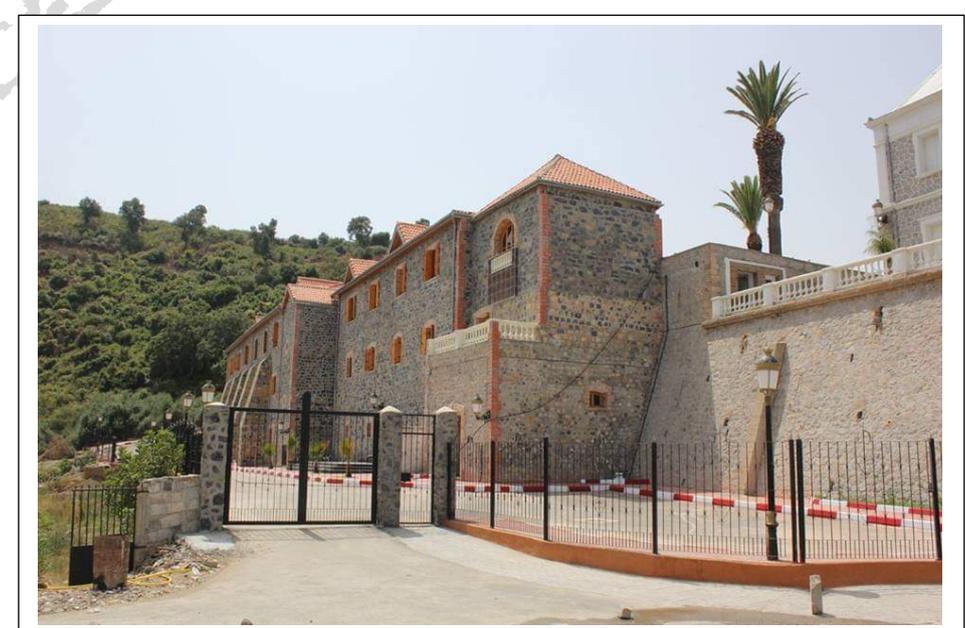


Nous pouvons constater ici le degré de dégradation des bâtiments avant leur réhabilitation :

- Photo 1 : l'ensemble du « château »
- Photo 2 : la coupole du « château »
- Photo 3 : l'arrière du « château »
- Photo 4 : la cave du « château »
- Photo 5 : les chais
- Photo 6 : les écuries
- Photo 7 : les chais vus de la cour
- Photo 8 : la maison du régisseur

*PS – photos extraites du mémoire déjà cité en page 26*

Travaux terminés





Comme nous pouvons le constater sur plusieurs photos, le palmier de l'entrée a su résister au temps...

Après la réhabilitation  
Photo 1 : l'ensemble du « château » forteresse  
Photo 2 : la maison du régisseur  
Photo 3 : les chais vus de l'extérieur  
Photo 4 : vue aérienne de l'ensemble

PS – photos transmises par Soraya Boudjou

Nous souhaitons une bonne fin de vie à ces bâtiments

-0-0-0-